



ZONE DE POLICE 5342 UCCLE WATERMAEL-BOITSFORT AUDERGEM



## Table des matières

PREFACE .....	6
CHAPITRE 1.....	7
1. Tout ce qui a changé en 5 ans Evolution et innovations.....	7
1.1. Innovation au niveau du management des collaborateurs.....	8
1.1.1. Une entreprise socialement responsable axée sur le bien-être des collaborateurs.....	8
1.1.2. Apprentissage continu et développement des compétences de nos collaborateurs...	10
1.2. Innovation en stratégie et politique.....	12
1.2.1. Plan Zonal de Sécurité 2020-2025.....	12
1.2.2. Brigade cycliste : Vers plus de proximité.....	13
1.2.3. Communication .....	13
1.2.4. Caméras partagées.....	15
1.2.5. Avancées dans la lutte contre le radicalisme .....	15
1.2.6. Citation police .....	16
1.3. Innovation en management des processus.....	16
1.3.1. New Way Of Working (NWOW) .....	16
1.3.2. Digitalisation de nos outils .....	19
1.4. Innovation en leadership.....	23
1.4.1. DMM IMMO .....	23
1.4.2. Pour une zone toujours plus verte .....	23
1.5. Innovation en management des moyens.....	25
1.5.1. Véhicule.....	25
1.5.2. Equipement .....	26
1.5.3. Bâtiments et infrastructures .....	28
CHAPITRE 2.....	29
2. Optimisation de la zone de police .....	29
2.1. Présentation de la zone.....	30
2.1.1. Une note d'organisation dynamique.....	30
2.1.2. Mission, Vision et Valeurs de la zone .....	30
2.1.3. Cartographie de la zone .....	31
2.1.4. Chiffres de démographie.....	31
2.2. Plan Zonal de sécurité 2020-2025 .....	31

2.2.1.	Sécurité routière.....	32
2.2.2.	Lutte contre les cambriolages .....	33
2.2.3.	Sécurité des commerces.....	34
2.2.4.	Sécurité des seniors.....	35
2.2.5.	Lutte contre les vols de vélos .....	36
2.2.6.	Lutte contre la délinquance juvénile, dans et aux abords des écoles et dans les transports en commun .....	36
2.2.7.	Lutte contre la cybercriminalité et les fraudes sur Internet .....	37
2.3.	Gouvernance .....	37
2.3.1.	Collège de police .....	37
2.3.2.	Conseil de police.....	38
2.3.3.	Conseil Zonal de Sécurité .....	39
CHAPITRE 3	.....	41
3.	Evolution de la criminalité 2016 – 2020.....	41
3.1.	Evolution des catégories de faits judiciaires les plus enregistrés au niveau de la zone .....	42
3.1.1.	Procès-verbaux SAC.....	42
3.2.	Lutte contre les vols qualifiés.....	42
3.3.	Lutte contre la délinquance juvénile .....	43
3.4.	Lutte contre la criminalité visant les seniors.....	43
3.5.	Vols de vélo .....	43
3.6.	Délits informatiques .....	44
3.7.	Lutte contre la criminalité visant les commerces.....	44
3.8.	Lutte contre la radicalisation violente.....	44
CHAPITRE 4	.....	45
4.	Fonctionnalités de base.....	45
4.1.	Accueil .....	46
4.2.	Intervention.....	47
4.2.1.	Arrestations .....	47
4.3.	Travail de quartier .....	49
4.4.	Assistance policière aux victimes .....	50
4.5.	Recherche locale .....	51
4.6.	Gestion de l'ordre public.....	52
4.7.	Circulation .....	53
CHAPITRE 5	.....	57

5.	Appui opérationnel et non opérationnel .....	57
5.1.	Appuis opérationnels .....	58
5.1.1.	Carrefour d'Information Locale (CILIK).....	58
5.1.2.	Brigade canine (K9).....	58
5.1.3.	Brigade cycliste.....	59
5.1.4.	Cavalerie .....	60
5.1.5.	Unité de Flagrant délit.....	60
5.1.6.	Brigade motocycliste (MOT).....	61
5.1.7.	Dispatching zonal.....	61
5.1.8.	Service d'enquête policière d'office (EPO-MAM-SURTAP) .....	62
5.1.8.1.	Dossiers MAM .....	62
5.1.8.2.	Dossiers SURTAP.....	62
5.1.9.	Service d'appui aux huissiers.....	63
5.2.	Appuis non-opérationnels.....	63
5.2.1.	Service armement .....	63
5.2.2.	Service DAP/BNG.....	64
5.2.3.	DCI .....	64
5.2.4.	ICT.....	65
5.2.5.	DMM-IMMO.....	65
CHAPITRE 6	.....	66
6.	Gestion du personnel et des moyens en quelques chiffres .....	66
6.1.	Finances - Budget 2016 - 2020 .....	67
6.2.	Top 5 des investissements en 2020.....	67
6.3.	DMM.....	67
6.3.1.	Budget communication .....	67
6.3.2.	Consommation de carburant .....	67
6.3.4.	Sinistres de véhicules .....	68
6.4.	RH - Gestion du personnel.....	68
6.4.1.	Cadre opérationnel.....	68
6.4.2.	Cadre Administratif et Logistique.....	68
6.4.3.	Pyramide des âges.....	69
6.4.4.	Heures supplémentaires et absentéismes .....	69
6.4.5.	Mouvement du personnel.....	70
6.4.6.	Personnel détaché vers d'autres corps ou institution .....	70

CHAPITRE 7 .....	71
7. Regard vers futur.....	71
7.1. Nouveau paysage zonal.....	72
7.1.1. Vers un nouveau commissariat .....	72
7.1.2. Le dispatching zonal intégré dans le centre de crise régional.....	73
7.2. Bien-être des collaborateurs .....	73
7.2.1. Ligne de départ pour la politique sportive .....	73
7.2.2. The Bike Project.....	74
7.2.3. Politique d'intégrité et de diversité.....	74
7.2.4. Nouveaux pantalons d'intervention.....	75
7.3. Nouveaux partenariats .....	75
7.3.1. Des inspecteurs mœurs pour la prise en charge des victimes de violences sexuelles..	75
7.3.2. Projet HERMES : vers une coopération plus étroite avec le parquet.....	76
7.4. Développement de projets externes.....	76
7.4.1. Police – Jeune .....	76
7.5. Formations d'avenir .....	76
7.5.1. Excited Delirium Syndrome .....	76
7.5.2. PACOS – gestion des pièces à conviction .....	77
7.5.3. Violence Intra-familiale – Pour une meilleure prise en charge .....	77
CHAPITRE 8.....	78
8. Conclusion .....	78
CHAPITRE 9.....	80
9. Annexes .....	80
9.1. Liste des abréviations .....	81
9.2. ZONENews 5342 et S(w)AY it 5342! : Editoriaux.....	83
9.3. Note sur l'organisation de la zone de police (version IV).....	95
9.4. Nouveau PZS.....	95

# PREFACE

---

Notre zone de police porte une attention constante à la qualité de ses services, en s'efforçant d'établir de bonnes relations et de satisfaire les citoyens et les autorités. Nous savons que cela ne se fait pas tout seul. Il faut une étincelle de fierté, et un éclair de génie pour faire le saut - de l'ordinaire à l'extraordinaire. Chez nous, tout le monde essaie de faire ce saut. Nous le devons à l'obstination de notre équipe de 540 hommes et femmes, qui s'engagent chaque jour pour votre sécurité. Sécurité dans les quartiers, sécurité dans les centres commerciaux, sécurité dans la circulation, sécurité des collaborateurs, en résumé... sécurité de la communauté. En tant que zone de police, nous voulons être une organisation qui reste en mouvement. Après tout, nous vivons dans un monde où les évolutions et les tendances se succèdent à un rythme effréné et dans une société de plus en plus connectée numériquement et caractérisée par l'innovation.

Ces 5 dernières années ont été marquées par des événements inattendus tels que les attentats en 2016, la crise du coronavirus en 2020, les tensions sociétales que nous avons connus suite aux événements survenus aux États-Unis. Toutes ces situations au fil de ces 5 dernières années, ont contribué à augmenter la maturité de notre organisation qui s'est montré aptes à relever de nouveaux défis, à se remettre en question et à s'améliorer. Ces épreuves, ont été pour nous une source d'opportunité pour mettre en place au sein de notre zone de police de nouveaux modes de travail, de nouvelles technologies et un nouveau style de management.

Dans ce rapport nous parcourons la plupart des nouveautés et des initiatives des cinq dernières années et nous portons un regard sur les résultats qui s'y rapportent. Ce rapport doit présenter de manière concrète et logique les projets, les programmes, les plans d'action et autres activités relevantes de la période 2016-2020.

Chaque lecteur pourra constater que la zone de police affiche un très bon bilan. Grâce à vous, Collège de police, Conseil de police et tous les collaborateurs.

Je tiens à remercier tout le monde pour son engagement, son investissement et son professionnalisme.

La fierté de faire partie de notre zone de police n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui.

Bonne lecture !

Michel DERAEMAERKER

1er Commissaire Divisionnaire

Chef de corps

# CHAPITRE 1

---

## Tout ce qui a changé en 5 ans Evolution et innovations



## 1.1. Innovation au niveau du management des collaborateurs

= Manière dont l'organisation met en œuvre, stimule, soutient et valorise ses collaborateurs pour réaliser les objectifs de l'organisation.

### 1.1.1. Une entreprise socialement responsable axée sur le bien-être des collaborateurs

#### 1.1.1.1. Helpteam

Le service « Helpteam » a vu le jour il y a 12 ans. Depuis, l'équipe s'est renforcée avec plusieurs jeunes collègues. Les membres de l'équipe répondent à la mission principale à savoir celle d'intervenir en première ligne en cas d'incident critique, c'est-à-dire qu'ils offrent un accueil et un soutien immédiat aux collègues impliqués dans un incident critique (incident de tir, découverte d'un corps,...) pendant leur service. Le Helpteam est disponible de jour comme de nuit. Il est activé via le Superviseur.

#### 1.1.1.2. Personnes de confiance

Le pool des « personnes de confiance » se compose de membres du personnel issus de la Zone. Leur rôle est de répondre aux obligations du Code du bien-être. Ils écoutent, conseillent et interviennent dans le cadre de situations indésirables sur le lieu de travail comme des conflits entre collègues, avec la ligne hiérarchique, des comportements inappropriés tels que le harcèlement moral ou sexuel, ou encore la violence au travail. Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse d'une intervention. Les membres du pool travailleront avec la personne à la recherche de solutions.

#### 1.1.1.3. Sensibilisation de la ligne hiérarchique

De septembre à novembre 2018, la ligne hiérarchique de notre zone de police a été invitée à participer à des sessions de sensibilisation concernant les risques psychosociaux au travail.

Cette sensibilisation avait pour objectifs d'informer et d'approfondir les notions de harcèlement et violence au travail, d'analyser le cadre légal et ses applications sur le terrain et de connaître ses obligations en tant que membre de la ligne hiérarchique.

#### 1.1.1.4. Don de sang



Notre Zone de police a organisé des collectes de sang dans ses propres bâtiments. Les policiers savent que la frontière entre la vie et la mort est ténue. Cette une expérience qui est réitérée chaque année. Ce qu'il faut retenir de ces collectes organisées : une bonne ambiance, une occasion de mieux se connaître, le partage d'émotions dans une situation qui n'est pas banale pour tout le monde, le sentiment d'avoir participé à quelque chose de bien,.... et sans doute l'envie de recommencer.

#### 1.1.1.5. ASBL United 5342



Crée en 2006, UNITED 5342 est une association sociale, sportive et culturelle créée par des collaborateurs de la zone et qui s'adresse aux membres du personnel. En collaboration avec le Chef de corps, l'ASBL met en place et soutient l'organisation d'évènements divers ouverts au personnel et leur famille ainsi qu'aux pensionnés. Le but n'est autre que de créer des passerelles entre services et des liens entre collègues des différents sites que compte notre zone. Ce rapprochement entre les personnes constitue indéniablement un « plus » non négligeable pour l'optimisation de l'esprit de Corps et pour l'amélioration de la communication et de la collaboration de ses services.

Depuis 2016, de nombreux évènements et actions se sont déroulés :

- Teams buildings :
  - o 2016 : parcours d'épreuves Adventure Factory (équilibre, labyrinthe, obstacles, quizz...);
  - o 2017 : une journée spéciale Highlanders Games avec des épreuves comme le lancer du tronc, le dressage de moutons, la dégustation de whiskies et des jeux traditionnels écossais ;
  - o 2018 : un parcours d'obstacles sportifs et gonflables avec des jeux de basket et de football ;
  - o 2019 : une excursion pour (re)découvrir notre belle capitale avec Citysightseeing Brussel ;
  - o 2020 : exception pour cette année qui n'a malheureusement pas connu de teambuilding dû à la crise sanitaire.
- La célèbre parade de Saint-Nicolas avec la remise de cadeaux pour les enfants des collaborateurs.
- La distribution d'œufs en chocolat pour la fête de Pâques.
- Des séances de dégustations bimestriels (café, salades de fruit, glaces, petit-déjeuner, crêpes,...) sont régulièrement organisées sur les différents sites de la zone.

#### 1.1.1.6. Salade au Mess - Un esprit sain dans un corps sain

Toujours dans cette optique de bien-être, notre zone de police a élargie sa gamme de produits frais et plus sains au travers de salades faites « maison » proposées au mess d'Uccle et de Tritomas. Réel succès, nos collaborateurs se tournent davantage vers ce style de lunch avec une moyenne de 6 salades commandés par jour.

## 1.1.2. *Apprentissage continu et développement des compétences de nos collaborateurs*

### 1.1.2.1. *Formations*

Notre zone continue à s'investir dans le développement des compétences et des connaissances de ses collaborateurs en proposant des formations associées à leur spécialisation.

Afin de s'adapter à l'évolution de la criminalité, de la société et des nouvelles technologies, des nouvelles formations sont dispensées chaque année en interne pour les membres du personnel. D'autres formations sont données de manière régulière liées à des problématiques récurrentes.

Sur ces 5 dernières années, de **nouvelles formations** ont été dispensées en interne auprès des membres du personnel :

- **Coaching promotion sociale**

Afin de préparer au mieux les candidats se lançant dans les concours de promotion, le Cabinet du Chef de Corps met à la disposition des collaborateurs des séances de coaching. En place depuis 2019, l'objectif de ces séances est de les préparer aux épreuves dans la perspective d'évoluer verticalement vers des grades supérieurs ou horizontalement vers d'autres fonctions proposées par la Police Intégrée.

Les promotions sociales permettent ainsi aux agents de police (AGT) de passer au grade d'inspecteur (INP), aux inspecteurs de devenir inspecteur principal (INPP) et à ces derniers d'accéder au grade de commissaire (CP). Depuis 2019, pas moins de 34 collaborateurs ont suivi un coaching.

- **Cyberaide - Formation FOCY**

La cybercriminalité est une problématique à laquelle la population est de plus en plus confrontée et qui prend une importance croissante dans le travail quotidien des policiers. Le nombre de plaintes concernant les escroqueries par internet, le ransomware, les logiciels malveillants, les abus de confiance et le cyberharcèlement sont en plein essor. Il a donc été urgent de nous adapter à cette nouvelle ère et d'offrir un service de première ligne adapté et capable de faire face à ces formes spécifiques de criminalité et d'offrir le meilleur soutien et la meilleure orientation pour les victimes. Notre Zone de police, en 2019, s'est donc inscrite dans un groupe de travail (RCCU, ZP,...) dont la visée fut de créer un guide d'assistance à la rédaction de plaintes en matière de cybercriminalité pour le policier actant. En effet, la cybercriminalité est une matière technique dans laquelle il n'est pas toujours facile de déterminer immédiatement quels sont les éléments à relever lors de l'enregistrement d'une plainte.

Depuis sa création, 32 membres du personnel ont été formés en tant que FOCY au sein de notre zone de police.

- **Planification d'urgence**

120 de nos collègues, toutes directions confondues, ont suivi une formation au sujet de la planification d'urgence, du Plan d'Intervention Policier (PIP) et de la mise en place du schéma de communication SupraDispatching. A l'issue de la formation le participant assimile l'organisation et la coordination multidisciplinaire, le rôle et les missions de la discipline. Il est capable d'utiliser le réseau de communication SupraDispatching, lequel permet de fluidifier les communications radios par l'emploi de plusieurs groupes de communications prédéfinis.

A côté de ces nouvelles formations, d'autres formations de type "continues" ont continué à être régulièrement dispensées :

- **Assistance policière aux victimes et violences intrafamiliales**

Le service d'assistance policière aux victimes a trois grandes missions dont la sensibilisation et la formation continuée des membres du personnel policier dans le domaine de l'assistance aux victimes. En 2017 et 2018, une formation barémique sur les violences intrafamiliales a été dispensée aux membres de la zone. La sensibilisation portait sur la maltraitance extrafamiliale, le profil de la victime et du suspect mais également l'aspect pratique par le biais des situations vécues tant par l'intervention que par le SAPV. L'objectif de cette formation était de rafraîchir les connaissances de chacun, de mettre l'accent sur les éléments importants lors d'une audition et de favoriser les échanges sur des situations rencontrées dans le cadre de nos missions.

- **Formations à la circulation**

La section Motard ainsi que d'autres membres du personnel ayant une expertise en la matière organisent régulièrement des séances de sensibilisation en matière de circulation ou sur des thématiques pertinentes relatives à la mobilité, tels que ; la drogue au volant, la place des cyclistes sur la route, l'utilisation du curvomètre, ...

L'objectif principal de ces formations est de clarifier la complexité des lois sur la circulation en constante évolution mais également de discuter des nouveaux moyens de transport et de la réglementation y afférente.

- **Formation Pitip K9**

Organisée 3 à 4 fois par an, cette formation s'adresse aux opérationnels désireux de se familiariser avec les interventions menées par la K9. On y apprend notamment comment interagir avec un chien de patrouille, les mesures de sécurité conjointes, le positionnement à adopter ainsi que les risques. d'évoluer verticalement vers des grades supérieurs ou horizontalement vers d'autres fonctions proposées par la Police Intégrée.

- **Formation TCCC et TECC**

Les formations « Tactical Combat Casualties Care » et « Tactical Emergency Casualty Care » sont nées d'une initiative post attentats terroristes qui nous ont appris que les "premiers soins" habituels ne suffisaient pas à aider les blessés. Lors d'un attentat (explosifs ou tireur(s) sauvage(s)), nous sommes confrontés à ce que l'on appelle des traumatismes multiples qui peuvent s'accompagner de grandes pertes de sang. Si les auteurs ne sont pas encore localisés ou neutralisés, il n'est pas évident de laisser travailler les services médicaux d'urgence. Dans cette "hot zone", les collaborateurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour essayer de stabiliser la situation d'un blessé aussi vite que possible. Par son mandat spécifique (QRF), la patrouille de flagrant délit a été formée comme service pilote aux formations TCCC et TECC. Le but était d'offrir un apprentissage approfondi sur l'utilisation du matériel médical spécifique (compresse de gaze, tourniquet, ...) afin qu'ils puissent prodiguer les premiers soins dans l'attente de l'intervention médicale.

- **Armement des agents de police**

Annuellement, la formation relative à la maîtrise de la violence ainsi qu'à l'utilisation de l'armement individuel et collectif est dispensée au sein de notre zone. Cette formation de 180 heures fait écho à l'arrêté royal du 28 septembre 2016 relatif à l'armement des agents de police. En 2018, 17 agents de police se sont portés volontaires pour cette formation.

A côté de ces formations mises en avant *supra*, nous pouvons encore citer d'autres types de formations dispensées tout au long de ces 5 dernières années :

- Des journées de sensibilisation sur la radicalisation violente, la sensibilisation de la ligne hiérarchique, des séances d'informations sur les violences intrafamiliales ;
- Des formations liées à la maîtrise de la violence ainsi que l'utilisation de l'armement individuel et collectif, outils techniques et technologiques.
- Des formations tactiques telles que la formation Salduz+, GPI81, ...

#### 1.1.2.2. Cours de langues

La Région de Bruxelles-Capitale est source de nombreuses opportunités mais elles représentent aussi certains défis. L'un d'entre eux réside notamment dans l'emploi de plusieurs langues. Il n'est pas aisé d'apprendre une nouvelle langue et nous savons que le néerlandais et le français ne sont pas des langues faciles. Notre zone a décidé de prendre une longueur d'avance sur ces difficultés en organisant régulièrement des cours de néerlandais et de français à destination des collègues francophones et néerlandophones. Par l'intermédiaire de la Nederlandse Taal academie, reconnue pour la qualité de son enseignement des langues, ces leçons ont pour objectif de faciliter l'accès au certificat linguistique du SELOR.

#### 1.1.2.3. Heures de formation

2016	2017	2018	2019	2020
29.980	33.296	29.380	31.670	11.102*

\* recul net en matière d'heures de formations consécutif à la crise de la Covid-19.

## 1.2. Innovation en stratégie et politique

*= Il s'agit de la manière dont la zone de police concrétise sa mission en une stratégie et des plans clairs ainsi que la façon dont elle est communiquée à ce propos en interne et vers l'extérieur.*

### 1.2.1. Plan Zonal de Sécurité 2020-2025

= Le Plan Zonal de Sécurité (PZS) est l'instrument par excellence d'une organisation policière qui se connaît, qui analyse sa capacité, ses ressources et ses besoins et qui définit ses objectifs. Cette organisation doit être capable de se renouveler et se projeter dans l'avenir, sans négliger pour autant son travail quotidien. Le PZS est le fruit d'une réflexion et d'une analyse en profondeur des

problématiques rencontrées par la zone de police aussi bien en matière de criminalité qu'en matière de fonctionnement interne.

L'année 2019 a vu sortir le plan zonal de sécurité 2020 – 2025 mettant en place un nouveau cycle de politique policière. Le document retient sept priorités qui s'inscrivent dans la continuité du précédent PZS. Il se base sur les attentes de la population via le Moniteur de sécurité et sur celles de nos partenaires (Parquet, Police fédérale, Autorités communales,...), à savoir :

- La sécurité routière ;
- La lutte contre les cambriolages ;
- La sécurité des commerces ;
- La sécurité des seniors ;
- La lutte contre les vols de vélos ;
- La lutte contre la délinquance juvénile, dans et aux abords des écoles et dans les transports en commun ;
- La lutte contre la cybercriminalité et les fraudes sur Internet.

Ces priorités seront analysées en profondeur dans le second chapitre de ce rapport.

Les défis ne manquent donc pas pour les cinq années à venir. Ils ne pourront être relevés que par une collaboration de tous les maillons de la chaîne de sécurité mais aussi en permettant aux citoyens de devenir un peu plus acteurs de leur sécurité.

### 1.2.2. *Brigade cycliste : Vers plus de proximité*

Les moyens de déplacement se modernisent, évoluent, deviennent des alternatives à la voiture et notre zone se devait de suivre ce mouvement.

Pour cela, rien de tel qu'une bridage cycliste ! De par sa mobilité, sa visibilité, sa proximité, la brigade s'inscrit pleinement dans cette évolution tant dans le paysage sociétal que policier. La philosophie de travail repose sur la protection des usagers faibles de la route avec notamment une attention sur les entraves à la mobilité comme le stationnement sur les pistes cyclables.



Dans une perspective plus générale, elle assure une prévention et une répression au niveau des infractions au Code de la route. La brigade se veut également un service d'appui aux autres services policiers sur le terrain. Enfin, elle s'inscrit dans le principe du *Community policing* de par sa plus grande proximité auprès du citoyen, de ses besoins et ses problèmes.

### 1.2.3. *Communication*

Dans la société de l'information actuelle, la communication évolue très vite. Les moyens et les canaux se sont diversifiés tant à l'externe qu'à l'interne de notre organisation. Ces cinq dernières années furent pour notre zone l'occasion de suivre ce mouvement et de moderniser son style de communication pour pouvoir s'adapter aux nombreux défis. C'est notre "cellule communication qui

est en charge de la gestion des plateformes et réseaux sociaux de la zone. Le service a d'ailleurs été renforcé en 2020 et se compose actuellement de deux collaborateurs.

### 1.2.3.1. *La zone se digitalise*

Notre zone de police dispose de 5 réseaux sociaux. Ces outils de communication externe et interne sont utilisés pour communiquer vers nos publics cibles.



## Communication externe

### - Site internet ZPZ 5342

C'est l'interface digitale avec le monde extérieur, le [site internet](#) permet à la zone de communiquer vers les citoyens et les partenaires. En tant que zone de police de proximité, les citoyens peuvent trouver des informations pratiques pour se rendre/prendre rendez-vous auprès de notre commissariat. Le [rapport d'activité](#), les [conseils de police](#) et les [statistiques de la criminalité](#) sont publiés et mis à jour régulièrement.

### - Facebook

Début 2016, notre zone de police a fait son apparition sur Facebook avec sa propre [page](#). Cet outil interactif nous permet d'être en contact avec un plus grand nombre d'habitants des trois communes de notre zone de police. Le succès de la page prouve que ce type de communication n'était pas seulement attendu mais aussi souhaité par la population. Notre cellule communication se charge de gérer la page via des publications d'informations pratiques et des résultats de nos activités. En cas d'événements importants se déroulant sur le territoire de notre zone, la cellule communication se tient prête à informer le plus vite possible la population par ce canal.

### - Instagram

Cinq ans plus tard, notre zone de police décide d'être également présente sur [Instagram](#). Ce réseau social possède plus d'un milliard d'utilisateurs et se veut complémentaire à Facebook. Plus visuel et direct, il met davantage l'accent sur les photos et les vidéos. Il fonctionne beaucoup sur le partage et la classification en #. Avec Instagram, nous nous adressons à un public plus jeune car 44% des utilisateurs d'Instagram ont entre 16 et 24 ans. Près de 90% ont moins de 45 ans.

## Communication interne

### - YAMMER

Mis en place depuis 2018 avec la suite Office 365 dans notre zone, [YAMMER](#) est un réseau social interne d'entreprise qui propose les mêmes fonctionnalités que Facebook mais pour le monde de l'organisation. Les amis sont remplacés par les collaborateurs et les publications par des communications de la zone et des rappels d'événements.

C'est via ce réseau que les remerciements envers nos collaborateurs se transmettent. Les félicitations sont ajoutées dans le dossier personnel des collaborateurs concernés mais sont également toutes publiées sur YAMMER via le #dikkemerci, créée en février 2020.

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Remerciements (externes)</b>	74	68	53	48	50
<b>Félicitations (Interne)</b>	30	29	35	19	31
<b>Total</b>	<b>104</b>	<b>97</b>	<b>88</b>	<b>67</b>	<b>81</b>

#### - ZONEnews à S(W)AY-IT !

En septembre 2018, le journal interne "ZONEnews" a été remplacé par une newsletter digitale : S(w)AY it 5342. Ce changement s'est fait par soucis d'un habillage plus moderne de notre newsletter. Le Sway est une des applications comprises dans notre licence Office 365 et peut être lu sur tous les appareils (fixes ou mobiles). La ligne éditoriale a été adaptée et offre une newsletter hebdomadaire avec des articles plus courts et davantage de photos. Cela laisse plus de place à l'interactivité sous la forme de sondages et de liens vidéos. Au total, il y a eu 50 éditions du S(W)AY-IT 5342 depuis sa création en 2018 jusque décembre 2020.

#### 1.2.4. Caméras partagées

En attente depuis 2011, nous avons finalement signé la convention d'adhésion à la plateforme régionale de Vidéo Protection en mars 2020. Notre zone de police a ainsi pu avoir accès aux images des caméras des cinq stations de métro d'Auderghem. Une plus-value qui permet de renforcer la sécurité des transports en commun et des interventions plus rapides.

#### 1.2.5. Avancées dans la lutte contre le radicalisme

Suite aux attentats qui ont meurtri notre pays en 2016, le cadre légal et réglementaire s'est vu élargi par des mesures complémentaires :

- une meilleure définition des prédicateurs de haine et un catalogue de mesures possibles afin de lutter contre ce phénomène ;
- des adaptations légales afin de pouvoir geler les avoirs des personnes ou groupements liés à des mouvements radicalistes ;
- une procédure légale de retrait ou invalidation des documents d'identité ou de voyage ;
- une reconnaissance définitive de la banque de données dynamique nationale regroupant tous les *Foreign Terrorist Fighters* (FTF) et une extension des heures possibles de perquisition/arrestations pour les dossiers de terrorisme.

Au sein de ce dispositif s'ajoute un élargissement des infractions pouvant justifier des écoutes téléphoniques et un élargissement du champ d'application de nombreuses infractions terroristes, un assouplissement des critères de détention provisoire et l'extension de la compétence juridictionnelle lorsque les infractions terroristes sont commises en dehors de la Belgique.

Du point de vue des procédures, elles se sont mise en place et se sont affinées progressivement :

- une uniformisation de la procédure de signalement national, international et Schengen en concertation avec les unités de terrain ;
- la mise en place d'un signalement préventif ;

- l'utilisation d'un modèle unique de fiche signalétique récapitulative ;
- la présentation d'un catalogue de mesures administratives applicables vis-à-vis d'un *Foreign Terrorist Fighters* par les différents partenaires ;
- ainsi qu'une procédure de vérification préalable afin que ces mesures ne mettent pas en péril la procédure judiciaire.

Enfin, la zone a bien compris la notion d'approche intégrée de la problématique en participant notamment à certains groupes du Plan Canal, et aux CSIL (Cellule de Sécurité Intégrale Locale) qui regroupent, sous la direction du bourgmestre de chaque commune, les différents partenaires confrontés localement à d'éventuelles personnes radicalisées. Ces réunions ont été l'occasion de faire le point sur la radicalisation éventuelle de certains points critiques tels que les logements sociaux, de soutenir les directions dans leurs procédures ou interrogations, d'échanger des informations sur des individus problématiques. Elles ont permis l'émergence de recommandations remontées vers les hiérarchies respectives.

#### 1.2.6. Citation police

Afin d'apporter une réponse rapide suite à la commission de certains faits délinquants ou de phénomènes criminels à l'égard de la personne suspecte, en collaboration avec le parquet, notre zone réalise régulièrement des citations police.

D'un point de vue juridique, il ne s'agit pas d'une nouvelle procédure. C'est une procédure accélérée ; la citation à comparaître est remise par un fonctionnaire de police en lieu et place d'un huissier de justice à l'égard de la personne suspecte.

Le parquet organise une audience spéciale supplémentaire pendant laquelle seront traités ces dossiers. Elle a lieu une fois par mois en présence du Président du Tribunal et du Procureur du Roi. Cette organisation limite le nombre de cas qui pourront être traités.

### 1.3. Innovation en management des processus

---

*= la façon dont l'organisation identifie, au départ de sa stratégie et de sa politique, ses processus, les projette, les maîtrise, et là où cela s'avère nécessaire, les améliore et les renouvelle. Il s'agit aussi de la manière dont l'équilibre est recherché entre la gestion sur base de procédures et des directives émanant de la direction, d'une part, et le professionnalisme et l'autonomie de chaque collaborateur d'autre part.*

#### 1.3.1. New Way Of Working (NWOW)

Quelle que soit notre fonction, nous sommes confrontés à la transformation digitale de notre environnement de travail. Cette transformation s'est intensifiée lors de la mise à disposition de la licence Microsoft 365. De nouvelles solutions digitales professionnelles, en évolution constante, s'offrent à nous et modifient notre manière de travailler.

##### 1.3.1.1. Télétravail

Ce n'est pas nouveau dans le monde du travail et la plupart des entités de la police fédérale le permettent déjà depuis un certain temps. Si le télétravail a été implanté au sein de notre zone de manière occasionnelle, cette pratique de travail s'est renforcée suite à la pandémie (début mars 2020) dans le but de favoriser le respect des règles sanitaires notamment celle de la règle de distanciation sociale.

Le télétravail est une forme de travail moderne alliant flexibilité, confiance accordée aux membres du personnel et meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Cette forme de travail permet de diminuer le stress des membres du personnel et d'accroître leur motivation en leur donnant une plus grande autonomie dans la gestion de leurs tâches (valorisation - responsabilisation). En cela, il contribue au bien-être des membres du personnel et augmente leur implication. Le rendement s'en trouve ainsi amélioré. Enfin, le télétravail permet de gagner du temps sur les déplacements et a un impact positif sur l'environnement, notamment en cas de pic de pollution.

Nos modes de connexion se sont également adaptés à cette pratique de télétravail. Durant la crise sanitaire, notre zone de police a cherché à offrir à ses collaborateurs la possibilité d'exercer leurs activités professionnelles et d'accéder à l'information policière où qu'ils se trouvent et ce à partir d'un device police. A l'aide d'un navigateur standard, les membres du personnel peuvent se connecter grâce au VPN à une infrastructure de postes de travail virtuels via un port d'accès mobile. Les utilisateurs peuvent donc, à partir d'un laptop ou d'une tablette connecté à internet, accéder à un PC virtuel connecté à un réseau intranet et accéder à des applications policières centralisées ou décentralisées, serveurs de fichiers,...

Les réunions en présentiel ont ainsi été remplacées par des visioconférences par l'intermédiaire des plateformes ; Teams, Ciso Webex ou encore Zoom.

#### 1.3.1.2. *Plainte en ligne*

##### - **Fixer un rendez-vous avec nos services online**

Notre zone de police, en tant que service à la population, se doit de donner à ses concitoyens la possibilité de prendre rendez-vous selon les réalités technologiques et sociétales actuelles. *De facto*, s'il est possible de prendre rendez-vous chez son dentiste via Internet, pourquoi ne serait-ce pas de même pour la zone de police. La crise de la Covid-19 fut une opportunité pour lancer ce projet vu la nécessité de diminuer les contacts et de mieux gérer les flux entrants dans nos commissariats. Depuis mars 2020, notre zone s'est dotée du programme online booking permettant ainsi aux citoyens de prendre un rendez-vous pour déposer une plainte ou répondre à une convocation émise par nos services.

##### - **Police on web - Le guichet digital**

Le guichet digital « police on web » - mis à disposition de la population dans le cadre de certaines déclarations non urgentes - est considéré comme une extension du service accueil/plainte. La plateforme déjà utilisée par les citoyens pour effectuer certaines déclarations non urgentes a bénéficié d'une extension des infractions suite au contexte COVID 19.

#### 1.3.1.3. *Une nouvelle identité visuelle*

Par soucis de modernisation, notre zone s'est habillée d'une nouvelle image digitale. Ce relooking s'est fait en deux temps :

En 2018 avec la nouvelle signature de mails. C'est en quelque sorte le passeport de notre institution destiné à assurer sa visibilité et sa fiabilité. La signature uniforme est donc indispensable pour tous les membres du personnel lors de leurs échanges de mails.

En 2020, avec le nouveau logo de la ZPZ 5342. Dans la recherche d'une nouvelle identité visuelle, la zone a voulu garder un aspect minimaliste. Le cercle bleu symbolise notre Région. 5342 est le code de notre zone de police. La zone est géographiquement située au sud de la Région de Bruxelles-Capitale, le logo de la police y fait référence en étant situé sous les deux lignes ondulées. Sous les mots Police - Politie nous retrouvons les noms des trois communes qui composent notre zone de police. La référence .brussels intègre le fait que nous sommes situés et travaillons à Bruxelles. Le logo traduit notamment le fait que les habitants de notre zone de police sont non seulement fiers d'être Ucclois, Boitsfortois ou Auderghemois, mais qu'ils sont également fiers de vivre dans la Région de Bruxelles-Capitale.



#### 1.3.1.4. Office 365

Notre Zone s'est inscrite dans une transformation digitale. Depuis 2019, nous utilisons la plateforme Microsoft 365. Ainsi, outre le changement de notre mail, nous avons accès à de multiples applications utiles dans notre travail au quotidien. Cette plateforme a permis le développement de nouvelles fonctionnalités :



- **Outlook** : les mails deviennent bien plus que des simples mails ! La nouvelle version d'Outlook offre de nouvelles fonctionnalités et surtout une nouvelle manière d'interagir avec l'autre. Parmi les possibilités nouvelles, nous citons notamment le partage de calendrier,...
- **Agenda** : votre tableau de service, entretiens, rendez-vous, formations,... Vous pouvez tous les programmer, définir des rappels, partager votre agenda avec vos collègues, consulter votre agenda sur votre téléphone portable,...
- **Teams** : l'application permet d'interagir facilement avec plusieurs collègues qu'ils soient de la même zone ou d'une autre zone de police sans se déplacer de son bureau. Il est possible de créer des groupes (ou « équipes »), de passer des appels vidéos, d'organiser des réunions et des projets, de collaborer avec des to do list et d'assigner des tâches,...
- **Planner** : planifiez efficacement vos tâches visuellement, créer en équipe des plans, organiser et attribuer des tâches, partager des fichiers, discuter sur le travail,...
- **Word, Excel, Powerpoint** : Si ces applications sont connues de la plupart des utilisateurs, leur développement permet une plus grande créativité de par la multiplicité des options qu'elles offrent.

- **Sharepoint** : solution intranet permettant de partager et gérer l'information. Cette application permet de renforcer le travail en groupe et de localiser rapidement l'information dont vous avez besoin.
- **One drive** : plateforme de stockage basée sur internet avec un espace de stockage important. Cette application est à considérer comme un disque dur dans le cloud. Il est possible d'accéder à ce disque dur en tout lieu, de sauvegarder et de protéger les données mais aussi de partager et collaborer.

D'autres applications sont encore à citer comme OneNote, Forms, Sway, Yammer,...

#### 1.3.1.5. *Darktrace - L'intelligence artificielle au service de notre zone de police*

La transformation digitale a impliqué de nombreux changements dans le fonctionnement de notre réseau informatique et nous amène dans l'hyper connectivité. Cette dernière augmente les risques de piratage de notre infrastructure et nous devons agir avant d'en être victime. C'est pourquoi, notre zone s'est dotée de la toute dernière technologie en matière de pare-feu afin de limiter les intrusions d'accès.

En primeur pour la police belge, notre zone de police a testé - et adopté - l'intelligence artificielle (AI) sur l'ensemble de son réseau. Cette intelligence artificielle analyse constamment tous les comportements sur le réseau et agit immédiatement afin d'éviter des dégâts et du vol de données.

#### 1.3.2. *Digitalisation de nos outils*

##### 1.3.2.1. *ISLP Cross border*

Le projet Crossborder Exchange fut mis en œuvre par nos partenaires du Service Public Fédéral Justice à la fin du mois de mars 2018.

Toujours dans l'optique d'une amélioration de nos processus et procédures via la création d'outils technologiques, l'outil Cross border permet à la zone d'envoyer exclusivement et de manière informatisée des perceptions immédiates lors de la constatation d'infractions en matière de roulage aux résidents belges vers le ministère public. Ainsi, cette nouvelle manière de travailler nous a permis d'éviter le double envoi (copie contrevenant par la police et le bulletin de virement par BPOST) et de consolider le suivi des paiements.

##### 1.3.2.2. *ISLP mobile*

Par l'intermédiaire du service IT, la zone a déployé l'ISLP Mobile. Nous avons été la première zone de Bruxelles à avoir fourni l'ISLP Mobile à ses collaborateurs. Un vrai gain de temps sur le terrain qui permet d'effectuer des contrôles en direct, des vérifications en BNG, une vérification de l'identité des personnes, des contrôles des plaques étrangères via Eucaris dans le cadre du « Cross border exchange », réservation de numéro de PV, etc ...

#### *1.3.2.3. Briefcam - solution d'analyse vidéo*

Notre Carrefour Local d'information (CILIK) a été équipé d'un outil d'analyse vidéo ultra puissant : BRIEFCAM. Cet outil est une solution d'analyse vidéo puissante et facile à utiliser qui convertit la vidéosurveillance en intelligence opérationnelle. Des heures d'images vidéo sont synthétisées en un court fragment de quelques minutes, voire quelques secondes. Notre Zone de police est la première zone bruxelloise à s'être dotée de cette technologie comme outil d'analyse et comme moyen permettant un important gain de temps et un atout dans le cadre des enquêtes.

#### *1.3.2.4. Focus*

En 2019, notre Zone de police s'est inscrite comme zone pilote au sein de la Région Bruxelles-Capitale quant à l'implémentation et l'utilisation de l'application FOCUS. Cette application est disponible sur tablettes et smartphones et elle permet de consulter la BNG et l'ISLP sur le terrain, d'établir des procès-verbaux, de communiquer en interne et ce en toute sécurité. Les retours des collaborateurs sont positifs amenant ce projet à continuellement se développer au service de la sécurité. Des formations sont régulièrement données en interne aux membres du personnel via des trainers afin de permettre un déploiement opérationnel de l'outil.

#### *1.3.2.5. PolDoc via Sharepoint*

Notre environnement policier est soumis à nombreuses règles, lois, procédures et circulaires. Pour faciliter la recherche d'informations et un accès rapide à celle-ci, l'outil Poldoc a été mis en place. Poldoc est un recueil de toutes les informations pertinentes pour l'exercice de notre profession, quel que soit le service. Cette bibliothèque fonctionne sur la plate-forme Sharepoint et est mise à jour quotidiennement. La fonction de recherche est très étendue et très facile à utiliser, même sur le terrain.

#### *1.3.2.6. Kiosque d'Information - InformatieKiosk (KIK)*

L'interface Portal "Kiosque d'Information - InformatieKiosk" (KIK) est un outil qui permet de faire fonctionner simultanément, sur base d'un format unique, des données d'identification issues de différents systèmes d'information dont le collaborateur a besoin pour effectuer ses tâches policières. Très facile d'utilisation pour les signalements Interpol, les infractions au code de la route ou encore la BNG. L'ensemble des modules donne un aperçu complet des informations disponibles sur une personne.

#### *1.3.2.7. I+ Belgium*

I+Belgium a fait son entrée dans notre zone de police en début d'année 2019. L'outil vise l'amélioration de la communication et l'échange d'informations entre les acteurs judiciaires (Ministère public, services de police, maisons de justice,...). Ces acteurs sont ainsi mis au courant de l'évolution d'un dossier dans un délai de 24Hr.

#### *1.3.2.8. District Team - la digitalisation des enquêtes de vérification des domiciles*

Toujours dans l'optique d'une digitalisation de nos moyens et d'amélioration de nos processus, notre Zone de police s'est proposée en 2019 de participer à la phase test du projet « District Team ». Les inspecteurs de quartier ont laissé leur farde dans l'armoire pour laisser place à des tablettes. L'objectif

est de faciliter l'échange de données entre les services de police et les administrations communales, en particulier le service « population » et ainsi viser un meilleur service au citoyen.

#### *1.3.2.9. AMS - le ANPR management système*

La recherche de véhicules volés s'est perfectionnée avec l'utilisation des véhicules ANPR. Le système ANPR permet de scanner automatiquement les plaques de véhicules pour les comparer en temps réel à une base de données de véhicules volés.

En complément, notre zone a reçu deux licences AMS (M3) fin de l'année 2020. Cette application donne accès aux caméras ANPR des autoroutes et offre de nombreuses possibilités dans le cadre d'enquêtes judiciaires. Elle permet ainsi de « retracer » les véhicules à l'aide du système ANPR.

#### *1.3.2.10. Handi2Park*

Trop souvent, les personnes porteuses d'un handicap trouvent un véhicule occupant l'une des places qui leur sont normalement réservées. Le Service Public Fédéral Sécurité Sociale a décidé de booster sa traque contre les fausses cartes pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Pour cela, une application a été créée et mise en libre téléchargement. Notre Zone de police a immédiatement emboîté le pas et sensibilisé ses membres du personnel au téléchargement de cette application afin de lutter efficacement contre ces fraudes. Cette innovation technique permet d'être plus efficace en la matière ; les vérifications sont plus aisées. Des orientations et/ou des opérations sont dirigées vers cette problématique et des cartes non valides sont retirées du circuit.

#### *1.3.2.11. RECOMATICS – la digitalisation des factures*

La digitalisation se fait également dans les outils destinés au service des Finances. Durant ces cinq dernières années, l'encodage des factures s'est automatisé via RECOMATICS.

RECOMATICS est le logiciel utilisé par CIVADIS (fournisseur comptable de la zone de police) pour la reconnaissance des caractères des factures papiers dans le cadre de l'intégration des données de celles-ci dans le logiciel comptable Themis. Une nouvelle version améliorée est attendue très prochainement.

#### *1.3.2.12. GES – la digitalisation de la gestion des enquêtes*

Notre zone de police a été la première zone de Bruxelles à utiliser l'application "Gestion d'enquêtes" GES. L'application permet aux collaborateurs opérationnels de tous les niveaux de gérer et de suivre leurs enquêtes. Ils ont la possibilité de récupérer des entités présentes dans leurs PV, RIR ou autre document, en établissant des liaisons entre entités et en analysant l'information via des éléments essentiels d'enquête. L'application permet également de créer et de suivre les DOS pour les enquêtes nécessitant une coordination du SICAD et un signalement national en BNG.

#### *1.3.2.13. PACOS – gestion des pièces à conviction*

Mettre à disposition des services de police et de la justice un outil intégré permettant d'assurer une gestion efficace et moderne des pièces à conviction était une véritable nécessité. C'est pourquoi, le projet PacOs (Pièces A Conviction – OvertuigingsStukken), consacré à la saisie des pièces à conviction, a été mis en place. Ce système permet d'assurer le suivi de chaque objet depuis sa saisie jusqu'à sa destination finale. Afin de se familiariser avec l'application, deux de nos collaborateurs ont débuté leur

formation en 2020 en tant que « trainers ». Ces personnes de références formeront à leur tour les collaborateurs durant l'année 2021.

#### *1.3.2.14. Nouveaux radars de vitesse*

En 2017, la zone de police a réceptionné deux nouveaux radars de type NK7. Le radar est conçu pour une utilisation en configuration fixe et mobile. Il est le premier système homologué en Belgique à utiliser la technologie du radar double faisceau pour fournir une grande précision de mesure et de détection sur un maximum de 6 voies en approche et en éloignement. Le radar NK7 fonctionne en simultané dans les deux directions et, selon la configuration, permet la prise de vue avant et arrière de chaque véhicule en infraction.

#### *1.3.2.15. Caméras de surveillance mobiles*

Afin de renforcer le système de vidéosurveillance existant, 6 nouvelles caméras mobiles ont été affectées à la surveillance des grands événements. Si la priorité est accordée à des missions d'appui aux services d'ordre dans le cadre de la menace terroriste, d'autres affectations sont également possibles notamment pour des nuisances ou des recrudescences de vols dans certains quartiers qui ne sont pas dotés de caméras.

#### *1.3.2.16. Livescan*

Le nouveau système de Livescan, mis en place en 2017, a permis une innovation et un gain de temps considérable dans la prise et l'envoi des photos. Ce dernier permet de compléter directement la description individuelle grâce au module de photos intégré. Cette description individuelle et les photos sont ainsi automatiquement envoyées au CILIK et BNG. L'opérateur a également la possibilité d'envoyer ces infos à l'Office des Etrangers.

#### *1.3.2.17. OneNet - les inspecteurs de quartiers toujours compactables*

Afin d'améliorer le contact entre les habitants de notre zone et leurs inspecteurs de quartier, ces derniers ont été équipés d'un gsm de service avec la fonction "OneNet". "OneNet" unifie le téléphone fixe et le téléphone mobile d'une façon transparente et sans concession. Avec ce nouveau système, l'inspecteur de quartier, lorsqu'il est de service, se met en mode "Professionnel" et peut donc recevoir les appels de sa ligne fixe sur son gsm, et être contacté n'importe où. Lorsqu'il contacte un habitant, c'est le numéro fixe qui s'affiche, le numéro de gsm reste donc secret. Pour le citoyen, nous améliorons également la communication afin que les changements internes ne les impactent pas. Pour ce faire, le numéro de téléphone est lié à un quartier et non plus à un inspecteur de quartier.

#### *1.3.2.18. Une herse entièrement automatisée*

En 2020, nous avons investi dans un nouveau type de herse entièrement automatisée. Pilotée à distance grâce à sa télécommande sans fil, c'est un outil idéal pour mettre en place un barrage routier rapide et efficace en toute sécurité. Le système est simple d'utilisation et réutilisable sans maintenance. La herse Bulkhead permet d'effectuer 400 déploiements, dispose de 10 jours d'autonomie et permet de renforcer la sécurité de nos contrôles.

## 1.4. Innovation en leadership

= la manière dont la direction d'une organisation définit son organisation, qui se traduit dans la réalité quotidienne et se renouvelle dans des circonstances en perpétuelles mouvements, pour réaliser les objectifs de l'organisation. La direction stimule l'amélioration continue.

### 1.4.1. DMM IMMO

DMM.Immo, composé de 7 membres du personnel, a vu le jour pendant l'été 2019. Cette réforme a eu pour objectif de soulager la Direction générale des Moyens et Matériels où la gestion des bâtiments représentait une charge de travail importante. De ce fait, les autres aspects de la gestion logistique se retrouvaient mis à mal. En délimitant clairement les missions du service Dmm.Immo, la Zone de police a prouvé que le bien-être au travail mérite toute l'attention nécessaire.

### 1.4.2. Pour une zone toujours plus verte

#### 1.4.2.1. Des moyens de déplacement plus verts

Depuis plusieurs années notre zone mène une politique de développement durable pour l'environnement, dont les exemples les plus parlants sont nos moyens de déplacement plus vert.

#### - Véhicules verts

Concernant nos véhicules, nous disposons de 3 voitures à CNG, 5 voitures électriques, 4 voitures hybrides classique et 2 twizy.

#### - Vélos électriques



La zone de police investit également dans des vélos électriques pour les déplacements administratifs du personnel, mais met également les vélos à disposition pour les déplacements domicile-travail. Les batteries des vélos sont chargées à l'énergie verte grâce aux panneaux solaires installés sur les toits de nos commissariats. Au total, nous disposons de 40 vélos électriques.



Parmi cette flotte de vélos électriques, nous avons fait l'acquisition de 6 vélos EOVOLT aux nombreux avantages : pliants à la fois puissants, légers et ultra-compacts avec une autonomie entre 70 km et 100 km.

#### 1.4.2.2. *Respectueux de notre environnement*

##### - **Solarclick s'invite sur le toit de Marlow**

Les toits de 34 bâtiments publics, dont notre commissariat Marlow, ont été équipés de panneaux photovoltaïques dans le cadre du programme régional SolarClick ; le tout pour une surface équivalente à deux terrains de football ! Pour notre zone de police s'inscrire dans cette démarche, c'est s'inscrire dans une volonté de fournir un environnement qui soit de qualité tant pour nos collaborateurs que pour le citoyen. L'objectif de ce projet était l'équipement de 150 bâtiments publics avant 2020 afin de réduire d'environ 4.500 tonnes les émissions de CO2 et d'atteindre les objectifs du plan régional Air-Climat-Energie.

##### - **Nos amis les animaux**



C'est lors de la Journée mondiale des animaux du 4 octobre 2020 que notre zone de police a inauguré son poulailler. Il héberge trois poules provenant d'un élevage de volailles qui, sans cela, auraient été conduites à l'abattoir. Ces poules nous aident à entretenir les espaces verts du commissariat mais aussi à trier nos déchets organiques. Ce projet s'inscrit dans notre volonté d'être une organisation socialement responsable et consciente de l'environnement.

##### - **De l'eau pure**

Plus respectueuse de l'environnement, notre zone possède des fontaines d'eau ; il y en a 3 sur les sites Marlow et Tritomas, 2 sur le site Schlumberger et 1 à Fort Jaco. Les fontaines d'eau sont dotées d'un filtre plus puissant que celui des robinets ordinaires qui arrête le calcaire et les impuretés. Avec ces fontaines, la zone fournit gratuitement à ses collaborateurs de l'eau saine et fraîche tout en réduisant son empreinte écologique.

Pour éviter que les collaborateurs utilisent la fontaine avec des gobelets en plastique jetables, le cadeau du Chef de corps pour le nouvel an 2019 était une gourde Doppler (un pourcentage des recettes était destiné à des projets d'installation de sources d'eau potable dans les territoires arides du Népal).

### 1.4.2.3. Consommation Energie

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Electricité</b>	95.034€	79.311€	77.491€	94.496€	86.602€
<b>Gaz</b>	40.256€	37.494€	32.174€	29.672€	23.447€
<b>Eau</b>	11.528€	17.090€	24.336€	19.412€	3.472,67€*

\*Montant acquitté sans la régularisation attendu en 2021.

## 1.5. Innovation en management des moyens

= la façon dont les moyens disponibles (budget, connaissance et technologie, matériel et facilités) sont affectés par la stratégie et la politique pour exécuter les activités de l'organisation de manière efficace (effectivité) et pertinente (efficience). Il s'agit également de la manière dont l'organisation collabore avec ses fournisseurs et partenaires, pour accroître la plus-value dans l'ensemble des chaînes.

### 1.5.1. Véhicule

#### 1.5.1.1. Voitures



Au cours de ces cinq dernières années, le parc automobile du service intervention, roulage et maintien d'ordre s'est renouvelé avec pour certains véhicules des améliorations et innovations.

#### 1.5.1.2. Vélos

Comme mentionné plus haut, la zone incite son personnel à utiliser le vélo autant pour les déplacements administratifs que pour les trajets domicile-travail. Des vélos de service sont donc disponibles auprès de nos collaborateurs pour effectuer ce type de trajet.

D'autres services utilisent le vélo dans l'exercice de leurs fonctions, de façon régulière pour le service quartier ou de façon constante pour les membres de la brigade cycliste.

Notre flotte de vélo s'est ainsi agrandie au cours de ces cinq dernières années.

## 1.5.2. Equipement

### 1.5.2.1. Bodycam



En février 2020, notre zone de police a fait l'acquisition de 40 bodycams. L'usage premier de ces bodycams sont réservés à la "fonctionnalité Intervention" pour laquelle les collaborateurs utilisent le système en toute autonomie. Une formation afin de connaître la législation en vigueur, se familiariser avec l'appareil, et définir l'attitude à adopter lorsqu'une personne ne souhaite pas être filmée a été donnée au sein de notre zone.

### 1.5.2.2. FN 303

L'Unité de Flagrant délit guidée par l'information a enrichi son arsenal de moyens d'intervention. La Zone s'est vue dotée de deux armes à létalité réduite, soit le FN 303, qui tirent des projectiles non létaux Il s'agit d'un moyen supplémentaire incapacitant sans utiliser d'arme létale. Pour pouvoir utiliser cette nouvelle arme, les membres de ce service spécialisé ont reçu la formation adéquate.

### 1.5.2.3. Arme collective FN Scar

« Une force de police doit être capable de combattre les criminels avec des armes égales, au sens propre comme au figuré ». C'était le message souvent entendu après les attentats terroristes survenus de 2016. Depuis, toutes les zones et services de la Police Intégrée ont acquis l'arme collective FN Scar SC en calibre .300 Blk (7.62x35mm). L'uniformisation de la formation et de l'utilisation rend l'emploi de l'arme collective d'autant plus sûre pour tous les collaborateurs et les citoyens.

Notre zone de police s'est ainsi équipée de 6 Scars en 2020. Deux armes sont destinées à au département Flag, une au commissariat Marlow, une au commissariat Tritomas et deux à l'entraînement.

### 1.5.2.4. Parka, Softshell et gilets pare-balles bicolores pour une police plus visible

Notre zone de police a été la première zone de Bruxelles à distribuer les nouvelles parkas et softshell bicolores à son personnel en septembre 2020. Ces équipements répondent à un concept innovant qui associe l'orange fluorescent et le bleu insigne. Ces deux pièces d'équipement de base ont pour but de rendre le personnel opérationnel plus identifiable durant ses missions d'intervention et d'uniformiser le paysage policier aux yeux du citoyen.

Un mois après les parkas, notre zone a reçu les housses de gilets pare-balles bicolores. Dans un premier temps ces housses étaient destinées aux superviseurs, brigade cycliste, CMV, et les membres du quartier qui roulent à vélo.



#### 1.5.2.5. *Equipement COVID*

Soucieuse du bien-être de son personnel et de sa sécurité, la zone s'est dotée d'équipements de protections et d'outils nécessaires afin de respecter les mesures sanitaires durant la pandémie. Des plexiglas ont été posés dans les différents locaux pour effectuer les auditions, du gel hydroalcoolique, des masques buccaux et des vaporisateurs désinfectants ont été distribués en quantité aux membres du personnel et des Kit KISS (Kit for Intervention on Sensitive Sites) contenant des paires de lunettes de protections ont été administrés aux membres du personnel opérationnel. La zone a également fait l'acquisition d'un appareil « Nocospray » pour la désinfection des locaux et des véhicules.



### 1.5.3. Bâtiments et infrastructures

#### 1.5.3.1. Nouveau commissariat de police « durable » Tritomas

Dans le précédent rapport quinquennal, nous évoquons la première phase de rénovation de l'ancien bâtiment RTT de la rue des Tritomas dans l'optique d'héberger la police de proximité de Watermael-Boitsfort et d'Auderghem.

Après de nombreux travaux entre 2016 et 2018, la seconde et dernière phase de rénovation s'est achevée et le commissariat de Tritomas a pu être inauguré. Lors de ces travaux, une attention toute particulière a été portée aux aspects « sécurité » et



« améliorations & bien-être » des collègues. Ainsi, l'isolation a été renforcée et les énergies renouvelables ont été introduites dans le bâtiment grâce aux technologies photovoltaïque et géothermique. La gestion de l'eau se fait par la récupération des eaux de pluie pour l'alimentation des toilettes. Le surplus d'eau est, quant à lui, réinfiltré dans le sol de la parcelle par l'intermédiaire de puits perdus. Le patrimoine bâti est maintenu mais adapté aux besoins actuels : police moderne, conviviale, respectueuse de son environnement et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cette initiative a été récompensée en juin 2016. Notre zone de police a été nommée pour le Prix belge de l'Energie et de l'Environnement dans la rubrique « Public Sustainable Development Award (secteur public) ». Ce prix récompense les villes et communes et les institutions publiques qui se distinguent dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'économie d'énergie et/ou des ressources naturelles.

#### 1.5.3.2. Parking vélo

Dans la continuité de cette politique d'incitation au mode de déplacement plus vert, notre zone a revu son infrastructure d'accueil pour les cyclistes, tant pour les employés que pour les visiteurs. Des racks à vélos sécurisés et à double étage ont ainsi été installés sur les parkings des commissariats.

## **CHAPITRE 2**

---

# **Optimisation de la zone de police**



## 2.1. Présentation de la zone

---

### 2.1.1. Une note d'organisation dynamique

2007 fut l'année de l'écriture de la première note d'organisation de notre zone de police. Dès le début, une attention particulière a été portée à la culture d'entreprise et au style de leadership que nous souhaitons développer pour notre organisation. Cette note d'organisation se veut évolutive. Actuellement, la zone s'appuie sur la note organisationnelle version IV de janvier 2016.

### 2.1.2. Mission, Vision et Valeurs de la zone

La vision est une ambitieuse image partagée pour le futur couplé aux valeurs. Elle est une reproduction succincte des fonctions de base de notre organisation. Les valeurs forment le fil rouge pour notre réflexion et nos actes.

#### 2.1.2.1. Notre vision

Nous voulons satisfaire la population et les autorités grâce à une organisation professionnelle et transparente composée de collaborateurs enthousiastes et loyaux. Notre corps de police aspire à se définir comme une organisation caractérisée par :

- L'orientation vers la communauté (orientation externe) : serviabilité et visibilité ;
- L'accessibilité pour tous ;
- L'orientation vers la résolution des problèmes et le travail en partenariat ;
- La responsabilisation et l'implication capable via une bonne communication interne et externe ;
- L'esprit d'amélioration continue ;
- Le respect de Code de déontologie ;
- L'égalité de traitement et le respect de chacun ;
- La contribution à un climat de travail positif.

#### 2.1.2.2. Notre mission

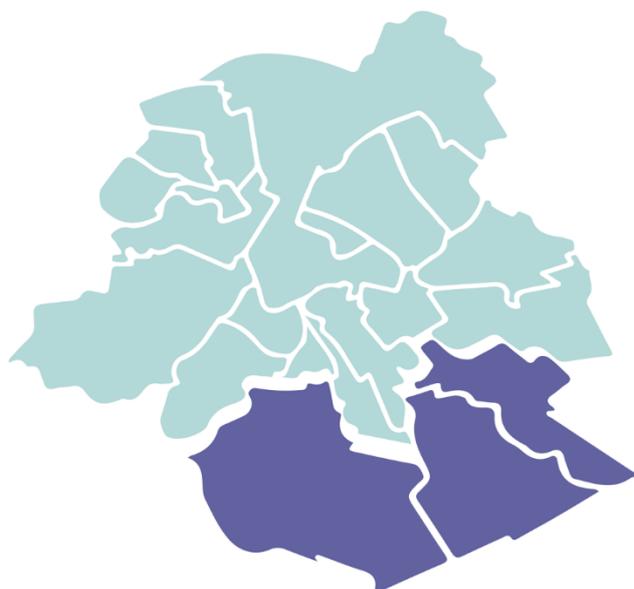
« Nos collaborateurs contribuent à l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie sur les communes composant la zone de police. Pas moins de 143.592 habitants comptent sur l'intervention rapide et professionnelle de nos services, que ce soit pour les urgences ou pour les affaires plus courantes. Le corps de police accorde une attention continue à la qualité de ses services. Ceci ne peut se faire que grâce au développement d'une organisation soudée et à l'intensification de la collaboration avec les autres partenaires sociaux. La police tend vers un travail caractérisé par l'intégrité, la créativité et le service à la clientèle. »

#### 2.1.2.3. Nos Valeurs

Le succès de notre vision et de notre mission dépend de l'implication POSITIVE de chaque collaborateur. Sans préjudice des principes généraux du statut des membres de la police intégrée (LPI), du Code de déontologie et des valeurs de la Police intégrée, nous voulons mettre l'accent sur les valeurs suivantes :

**P**olyvalence, productivité et flexibilité  
**O**uverture d'esprit et ouverture vers les autres  
**S**atisfaction dans le travail  
**I**ntégrité et traitement équitable pour tous  
**T**ravailler ensemble  
**I**mplication dans le travail, savoir-faire et savoir être  
**F**ierté de faire partie du corps de police Uccle / Watermael-Boitsfort / Auderghem

### 2.1.3. Cartographie de la zone



### 2.1.4. Chiffres de démographie

Superficie totale		Nb d'habitants au 1/01/2016	Nb d'habitants au 31/12/2020	Evolution depuis 2016
44,82 km <sup>2</sup>	Uccle	81.944	84.980	+ 3,57%
	Watermael-Boitsfort	24.619	25.332	+ 2,81%
	Auderghem	33.161	33.404	+ 0,73%
		<b>139.724</b>	<b>144.364</b>	<b>+ 3,21%</b>

## 2.2. Plan Zonal de sécurité 2020-2025

Durant le cycle de politique policière 2020-2025, notre zone de police souhaite concentrer ses efforts sur les thèmes suivants, qui pour la plupart sont une continuité du précédent plan zonal de sécurité de 2011-2015.

Au-delà des sept priorités retenues dans ce PZS, ce cycle de politique policière mettra également l'accent sur l'accessibilité des services de police, leur rapidité d'intervention et leur présence

rassurante et bienveillante dans l'espace public. Notre zone de police a décidé de changer d'approche et d'innover dans la manière d'appréhender les différents phénomènes prioritaires de ce nouveau Plan Zonal de Sécurité.

A l'exception du domaine de la sécurité routière, nous abandonnerons la méthode des plans d'action qui s'avère trop rigide et souvent peu adaptée au profit de la gestion de projet et du travail par hotspots.

Cette méthode de travail consiste en une approche de plusieurs phénomènes visant à appréhender un lieu, un quartier ou un groupe de personnes dans différents domaines de sécurité. Cette approche est d'ailleurs plus adaptée aux problématiques actuelles qui sont souvent multi-facteurs et qui recouvrent parfois plusieurs phénomènes. L'expérience démontre en effet que le sentiment d'insécurité est souvent la conséquence de plusieurs comportements, de nuisances commis par un groupe d'auteurs réguliers. Le but est de garantir la qualité de vie des habitants des quartiers et de cibler notamment les nuisances et la petite criminalité en développant une approche intégrale et intégrée.

### *2.2.1. Sécurité routière*

Ce thème comprend entre autres la vitesse excessive et inadaptée, la conduite sous l'influence de l'alcool et la drogue, le non-port de la ceinture de sécurité, le stationnement antisocial et l'usage du GSM au volant, les emplacements pour personnes à mobilité réduite.

Notre zone de police participe activement à l'opération "Cartable" au début de chaque année scolaire. Cette action se concentre sur la mobilité autour des écoles, sur la sensibilisation des parents et des enfants à la sécurité routière et sur une présence préventive de nos policiers. C'est ainsi qu'une attention particulière est accordée au respect de la zone Kiss&Ride et que nous nous efforçons de faire respecter les règles de base en matière de sécurité routière.

D'autres opérations, plus régulières, sont effectuées au cours de l'année comme des contrôle ANPR, des actions "on flash dans ma rue", les traditionnels contrôles BOB ainsi que des opérations ciblées telles que "drogue au volant" et "GSM au volant"



### 2.2.1.1. « On flashe dans ma rue » : Nombre de demandes

Lancée en 2015, cette initiative de radar participatif permet à chaque habitant qui le souhaite de demander à ce qu'un contrôle de vitesse soit effectué dans sa rue. 250 demandes ont été honorées. Les demandes concernent majoritairement des zones 30. Notre zone réalise un ou plusieurs contrôles mobiles ou par Lidar en fonction des cas et des résultats. Les autorités communales sont informées des résultats.

	2016	2017	2018	2019	2020	Total (par commune)
<b>Uccle</b>	13	17	32	10	23	<b>95</b>
<b>Watermael-Boitsfort</b>	8	6	8	10	5	<b>37</b>
<b>Auderghem</b>	12	6	10	7	6	<b>41</b>
<b>Total général</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>50</b>	<b>27</b>	<b>34</b>	<b>173</b>

### 2.2.2. Lutte contre les cambriolages

Malgré le fait que le dernier Plan National de Sécurité ne reprenne le phénomène des vols dans habitation que sous le titre "Criminalité organisée contre les biens par les groupes d'auteurs itinérants", il n'en reste pas moins que ce phénomène reste une problématique du fait des critères liés à la perception par la population, l'impact financière et le nombre d'organisations criminelles qui placent le phénomène dans la liste des priorités.

L'accent devra en particulier être mis sur la prévention tant il est vrai que de nombreuses habitations ne sont pas suffisamment voire pas du tout protégées contre cette forme de criminalité. Elles facilitent grandement le travail des cambrioleurs de même que les objets de valeurs visibles favorisent les vols d'opportunité. En prenant des mesures relativement simples et peu onéreuses, les risques pourraient être considérablement réduits.

Pour sensibiliser la population à cela, notre zone participe chaque année à l'action "Un jour sans" en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et les services de prévention des communes. Cette sensibilisation vise non seulement à aider la population à protéger son habitation mais aussi à réduire la charge de travail des policiers de terrain.

D'autres opérations sont menées fréquemment par notre zone de police et s'inscrivent dans la lutte contre les cambriolages avec l'OPS I seek, Beefast et OPS Azimut.

Par ailleurs, une présence policière visible contribue au renforcement du sentiment de sécurité et à la dissuasion des auteurs potentiels de sorte que les patrouilles pédestres et les dispositifs visibles de plus grande envergure doivent rester la pierre angulaire du travail policier en cette matière.



### Technoprévention - Nombre de visites

	2016	2017	2018	2019	2020	Total (par commune)
<b>Uccle*</b>	98	87	85	75	88	<b>433</b>
<b>WB</b>	49	64	72	67	43	<b>295</b>
<b>Auderghem</b>	124	148	159	169	97	<b>697</b>
<b>Total Zone</b>	<b>271</b>	<b>299</b>	<b>316</b>	<b>311</b>	<b>228</b>	<b>1.425</b>

\* : effectués par le service 'Prévention vol' de la commune d'Uccle

### Vacances en sécurité - Nombre de demandes

	2016	2017	2018	2019	2020	Total (par commune)
<b>Uccle</b>	177	136	82	121	74	<b>590</b>
<b>Watermael-Boitsfort</b>	200	179	163	171	85	<b>798</b>
<b>Auderghem</b>	242	167	176	229	107	<b>921</b>
<b>Total (par année)</b>	<b>619</b>	<b>482</b>	<b>421</b>	<b>521</b>	<b>266</b>	<b>2.309</b>

#### 2.2.3. Sécurité des commerces

L'approche privilégiée par notre zone de police consiste à ne pas considérer les commerces seulement comme cible de la criminalité mais également en tant que vecteur indirect de la criminalité. Si les vols à main armée, phénomène le plus grave touchant les commerces, nécessitent la plus grande attention, il ne faut pas négliger les formes moins graves de vols comme les vols à l'étalage, les vols à la tire et les cambriolages de nuit ciblant les commerces.

Pour contrer ces délits, notre zone met en place des patrouilles pédestres quotidiennes. Lors des fêtes de fin d'année, des patrouilles pédestres supplémentaires sont présentes dans les quartiers commerçants afin d'accentuer cette omniprésence policière.

D'autres formes d'infractions ont lieu dans le secteur de l'HORECA, tel que l'invalidité des contrats de travail, l'hygiène et les mesures de sécurité alimentaire non conforme. Pour contrer ces fléaux, notre zone de police met en place les opérations SIRS et "Bon Appétit" qui permettent de contrôler les

conditions de travail et d'hygiène de ces établissements. Ces opérations se font régulièrement en collaboration avec des partenaires externes tels que Brulabo ou le SPF Economie.



#### 2.2.4. Sécurité des seniors

Cette catégorie de population connaît une croissance constante dans notre zone où les seniors sont surreprésentés comme victimes de certains types de délit et notamment pour les vols avec violences sur la voie publique et les escroqueries. Les conséquences de ces faits sont proportionnellement plus importantes notamment sur les plans physique et économique ainsi qu'au niveau du sentiment d'insécurité et au risque d'isolement. L'approche que la zone entend développer est dans la continuité du précédent Plan Zonal de Sécurité et vise toujours à accorder une attention particulière à la prévention, à la prise en charge spécifique et au suivi des victimes de vols et d'escroqueries à travers une collaboration avec les partenaires locaux.

Pour assurer ce suivi, notre zone optimise sans cesse son SAPV. Ce service s'adresse aux victimes dont les victimes de violences intrafamiliales mais aussi aux victimes, aux proches et aux témoins de faits d'actes de violence et/ou d'événements traumatisants. Ce service propose ainsi une aide et un accompagnement des victimes fortement sensibilisé vers les seniors.

Les inspecteurs de quartier œuvrent également à la sécurité des seniors. Ils sont sensibilisés à l'approche des seniors résidents dans leurs quartiers ce qui permet d'entretenir un lien social avec ces derniers. Les inspecteurs de quartiers diffusent également des conseils de préventions pour prévenir quelconques préjudices envers les seniors.



### 2.2.5. Lutte contre les vols de vélos

La lutte contre les vols de vélos était déjà une priorité de l'ancien Plan Zonal de Sécurité et le restera dans l'édition 2020-2025.

L'ampleur du phénomène, sa perception par la population et l'impact tant financier que sur la mobilité des habitants de la zone et de la région bruxelloise plus généralement suppose que les services de police s'investissent davantage dans la lutte contre les vols de vélo.

Parallèlement à un travail policier proactif, l'approche de cette problématique doit surtout s'inscrire dans une démarche préventive et d'information quant aux manières de sécuriser les parkings à vélo, de disposer des moyens adéquats en vue de protéger son vélo et de maximaliser des possibilités de retrouver son vélo suite à un vol.

Pour cela, nous avons développé au sein de notre zone une taskforce vélo qui travaille avec la Région de Bruxelles Capitale, les autres zones de police bruxelloises et d'autres partenaires externes. En collaboration avec Bruxelles-Mobilité, cette taskforce prend des initiatives pour prévenir les vols de vélos. Notre brigade cycliste met en place régulièrement des opérations "vol de vélo" afin de sensibiliser, sur le terrain, les usagers. Un des outils utilisés par cette cellule est la plateforme MyBike qui permet l'identification de vélo.



Une autre action de prévention a été organisée par notre zone en novembre 2018, en proposant à nos citoyens une séance gratuite de gravure de vélo. La maison de la prévention d'Auderghem et nos services ont uni leurs forces pour rendre la vie des voleurs de vélos plus difficile.

### 2.2.6. Lutte contre la délinquance juvénile, dans et aux abords des écoles et dans les transports en commun

Principalement, nous visons les vols avec violence (racket, steaming et extorsions), les dégradations et le vandalisme. Il est de plus en plus courant d'y associer des nuisances associées au bruit, à la propreté et aux comportements insultants générés par les attroupements de jeunes. L'ensemble de ces comportements participe au développement et au renforcement du sentiment d'insécurité. Comme dans le précédent cycle, l'accent sera mis sur la présence policière (patrouilles pédestres et opérations spécifiques) visible dans les lieux fréquentés par les jeunes.

Pour ce faire, notre zone organise régulièrement des opérations “SAKADO” et “JUNIOR” qui permettent de lutter contre le sentiment d’insécurité aux alentours des écoles et lieux de forte affluence aux heures de sorties scolaires.

Un autre type d’opération qui cible plus particulièrement les transports en commun est l’action TECOV qui lutte contre le sentiment d’insécurité dans les trams et bus et autour des arrêts.



### *2.2.7. Lutte contre la cybercriminalité et les fraudes sur Internet*

La nouvelle problématique ajoutée à l’agenda du nouveau cycle est liée à la cybercriminalité et les fraudes sur Internet.

Bien que la technologie apporte des solutions, elle génère malheureusement aussi de la criminalité. La dépendance des citoyens et des entreprises à l’égard de l’ICT ne cesse d’augmenter, ce qui les rend plus vulnérables aux mauvaises intentions des cybercriminels. Malheureusement, les citoyens ne protègent pas suffisamment leurs données personnelles, ce qui signifie que leur porte virtuelle est, en quelque sorte, ouverte. La responsabilisation et la sensibilisation sont ici nécessaires. Le rôle de police est donc de pouvoir s’adapter si elle veut être en mesure de faire face aux nouvelles technologies et aux nouvelles formes de criminalité.

C’est pourquoi notre zone de police a mis en place un Font Office Cybercrime. Comme énoncé dans le premier chapitre de ce rapport, des personnes de référence en matière de cybercriminalité (FOCY) ont été formées pour apporter un soutien technique dans l’utilisation de l’outil CYBER-AID destiné à aider le personnel qui traite les plaintes liées à la cybercriminalité.

## **2.3. Gouvernance**

### *2.3.1. Collège de police*

Le Collège est composé des 3 bourgmestres des communes formant la zone de police :

- Monsieur Olivier DELEUZE, Président, Bourgmestre de Watermael-Boitsfort
- Monsieur Boris DILLIES, Bourgmestre d’Uccle
- Monsieur Didier GOSUIN, Bourgmestre d’Auderghem

Y assistent également le Chef de corps, le Comptable spécial et la Secrétaire de zone.

### **Activités du Collège**

- 2016 : 21
- 2017 : 22
- 2018 : 20
- 2019 : 24
- 2020 : 25

Au cours desquelles ont été traités les points suivants :

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Ressources humaines</b>	131	136	199	173	140
<b>Finances</b>	81	81	57	77	65
<b>Marchés publics</b>	167	175	187	154	156
<b>Moyens &amp; Matériels</b>	15	30	51	17	25
<b>Appui/Informatique</b>	1	5	5	4	12
<b>Discipline</b>	6	15	8	17	16
<b>Prévention et protection du travail</b>	8	3	4	2	6
<b>Cabinet du Chef de Corps</b>	97	136	89	110	86
<b>Questions orales / écrites</b>	5	17	14	42	51
<b>Divers</b>	3	4	3	2	1
<b>Total</b>	<b>514</b>	<b>602</b>	<b>617</b>	<b>598</b>	

### **2.3.2. Conseil de police**

Le Conseil est composé d'une part des 3 bourgmestres des communes formant la zone de police :

- Monsieur Olivier DELEUZE, Président, Bourgmestre de Watermael-Boitsfort
- Monsieur Boris DILLIES, Bourgmestre d'Uccle
- Monsieur Didier GOSUIN, Bourgmestre d'Auderghem

et d'autre part, des 25 conseillers de police suivants au 31 décembre 2020 :

#### Auderghem :

- BOGAERT Christine
- BOUMRAYA Jasmine
- DESIR Isabelle
- GRETRY Christian
- MAELSCHALCK Martine
- VANDAME Marc

#### Watermael-Boitsfort :

- BOUDRU Félix
- BURY Odile
- ROISIN Christine
- VAN HECKE Cécile

#### Uccle :

- COHEN Michel
- COOLS Marc
- CZEKALSKI Aurélie
- DESMET Pierre
- GOETGHEBUER Lise
- HAYETTE Bernard
- HUBLET Daniel
- MAISON Joëlle
- MINET Serge
- SAX Eric
- TOUSSAINT Jérôme
- VAN DER ELST Laurent
- VAN OFFELEN Marion
- VANDEPUTTE Laurence
- WAUTERS Patrick

Y assistent également le Chef de corps, la Secrétaire de zone et, ponctuellement, le Comptable spécial.

#### **Activités du Conseil**

- 2016 : 6 séances
- 2017 : 7 séances
- 2018 : 6 séances
- 2019 : 7 séances
- 2020 : 5 séances

Au cours desquelles ont été traités les points suivants :

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Marchés publics</b>	7	5	3	9	2
<b>Information des décisions du Collège (marchés publics et recrutement)</b>	69	60	65	56	45
<b>Ressources Humaines</b>	9	7	8	22	8
<b>Ressources Humaines (huis clos)</b>	49	55	54	25	32
<b>Cabinet du Chef de Corps</b>	11	13	15	29	13
<b>Finances</b>	4	5	3	4	5
<b>Moyens Matériels / Appui</b>	/	/	5	1	1
<b>Questions orales / écrites</b>	8	13	10	32	35
<b>Total</b>	<b>157</b>	<b>158</b>	<b>163</b>	<b>178</b>	<b>141</b>

#### *2.3.3. Conseil Zonal de Sécurité*

La loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux a instauré un Conseil Zonal de Sécurité dans chaque zone de police. Il s'agit d'une concertation entre les

Bourgmestres, le Chef de corps, le Procureur du Roi, le Directeur coordinateur administratif de la Police fédérale (DirCo) ainsi que les fonctionnaires de prévention des 3 communes.

Entre 2016 et 2020, il y a eu 5 séances, au cours de laquelle ont été traités les points suivants :

- Présentation du rapport annuel
- Présentation de l'évolution de la criminalité
- Note-cadre de Sécurité Intégrale et Plan national de Sécurité 2016 – 2019
- Plan zonal de Sécurité 2014 – 2017 – Modification et prolongation jusqu'en 2019 + Evaluation
- Plan zonal de Sécurité 2020-2025 - Préparation et approbation
- Procédure ANPR fixes – LEZ, accès à la base de données nationale/régionale – Procédure et possibilités d'enquête
- Verbalisation des infractions routières constatées par caméras CCTV
- Centre de traitement des infractions routières : état d'avancement du dossier
- Fermeture du Greffe du Tribunal de Première instance de Bruxelles et ouverture du Greffe nouvelle procédure - Situation et affectation des biens saisis
- Drones à disposition du DCA de Bruxelles
- Amélioration de la communication entre les services de police en RBC
- Retrait des militaires – Remplacement éventuel par des policiers
- Moniteur de Sécurité : Tendance et priorité des citoyens
- Plantations de cannabis
- Projet Hermes
- Travail par Hotspots
- Ville 30
- Infractions/accidents impliquant des cyclistes

# **CHAPITRE 3**

---

## **Evolution de la criminalité 2016 – 2020**



### 3.1. Evolution des catégories de faits judiciaires les plus enregistrés au niveau de la zone

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Vols et extorsion</b>	4636	4435	4541	5112	3.803
<b>Dégradations de la propriété</b>	965	833	793	857	827
<b>Infractions contre l'intégrité physique</b>	799	804	806	761	684
<b>Drogues</b>	652	587	523	481	599
<b>Fraudes</b>	505	564	646	700	826
<b>Registre de la population</b>	414	612	510	440	369
<b>Législation sur les étrangers</b>	367	418	565	738	564
<b>Infractions contre la sécurité publique</b>	407	393	361	356	383
<b>Infractions contre valeurs morales et sentimentales</b>	363	370	425	395	477
<b>Ivresse et alcool</b>	330	363	293	301	303

La plupart des catégories de faits enregistrés ont globalement peu évolué entre 2016-2019. Des variations ponctuelles ont bien été observées mais pas à plus long terme. La crise du COVID a profondément changé les résultats chiffrés, en raison notamment d'un confinement strict de plusieurs semaines et des restrictions qui ont perdurées pendant plusieurs mois par la suite. Les vols ont ainsi diminué de manière spectaculaire avec -26% sur un an. Si certaines catégories de faits ont suivi la même tendance, d'autres ont suivi une courbe inverse comme les fraudes sur internet, les faits relatifs à la drogue et au mœurs.

[http://www.verkeersstatistieken.federalepolitie.be/assets/pdf/verkeersstatistieken/politiezone/infractions\\_routieres\\_2020\\_zp\\_5342.pdf](http://www.verkeersstatistieken.federalepolitie.be/assets/pdf/verkeersstatistieken/politiezone/infractions_routieres_2020_zp_5342.pdf)

<http://www.stat.policefederale.be/statistiquescriminalite/>

#### 3.1.1. Procès-verbaux SAC<sup>1</sup>

	2016	2017	2018	2019	2020	Total (par commune)
<b>Uccle</b>	5.019	6.078	6.717	5.609	5.215	<b>28.638</b>
<b>WB</b>	2.583	1.843	1.702	1.632	1.369	<b>9.129</b>
<b>Auderghem</b>	2.877	2.486	3.686	3.594	2.059	<b>14.702</b>
<b>Total</b>	<b>10.479</b>	<b>10.407</b>	<b>12.105</b>	<b>10.835</b>	<b>8.643</b>	<b>52.469</b>

### 3.2. Lutte contre les vols qualifiés

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Vols dans ou sur véhicule</b>	1015	792	695	771	581
<b>Cambriolages</b>	864	939	1179	1363	893

<sup>1</sup> Sanction Administrative Communale

<b>Vols de voiture</b>	137	151	136	167	154
<b>Vols de moto</b>	36	37	33	32	26
<b>Carjackings</b>	2	3	0	1	1
<b>Dossiers garage</b>	13	18	7	9	6

La plupart des catégories de vols ont connu des diminutions spectaculaires en 2020 en raison des restrictions liées à la pandémie : -25% pour les vols dans véhicules et -34% pour les cambriolages ; ces derniers étaient en progression constante depuis 4 ans. Il conviendra d'observer les évolutions futures avec le changement des comportements liés au télétravail par exemple.

### 3.3. Lutte contre la délinquance juvénile

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Graffitis</b>	109	57	31	33	47
<b>Dégradations de véhicules</b>	498	432	294	446	389
<b>Sacjackings dans véhicule</b>	17	5	1	1	1
<b>Arrachage de sac à main</b>	30	14	22	16	13
<b>Vols à l'arraché</b>	102	88	72	86	70
<b>Vols à main armée</b>	49	42	40	49	46
<b>Vols avec violence sans arme</b>	328	257	257	269	220

Ici aussi les chiffres sont restés relativement homogènes jusqu'en 2019 avant de connaître des diminutions dans le contexte sanitaire que nous avons connu. Les vols avec violences ont notamment diminué de près de -20%.

### 3.4. Lutte contre la criminalité visant les seniors

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Abus de confiance</b>	134	112	127	103	94
<b>Escroqueries</b>	275	364	425	479	610
<b>Arrachages de sac à main</b>	30	14	22	16	13

Si la criminalité liée à la voie publique a été fortement impactée par la pandémie, il n'en va pas de même pour tous les phénomènes et surtout ceux relevant du monde virtuel. Les personnes plus âgées (mais pas seulement) ont été plus exposées aux arnaques, cyber-attaques,...

### 3.5. Vols de vélo

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Vol de vélo</b>	273	335	385	417	438

La pratique du vélo est un mode de déplacement alternatif qui a connu une expansion rapide ces dernières années. D'objet de loisir, le vélo s'est mué en moyen de transport à part entière. Le nombre de vélos neufs vendus à Bruxelles a suivi cet engouement. Des vélos plus nombreux, plus chers et des moyens de sécurité pas assez performants sont autant de raisons pour lesquelles les vols de vélos ont fortement augmenté et de manière constante depuis cinq ans... +60%.

### 3.6. Délits informatiques

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>ICT</b>	601	682	710	843	1010

Ce type de délit est, avec les vols de vélos, celui qui augmente le plus. Cela traduit l'évolution de notre société, plus mobile et plus connectée. Cette réalité s'est accentuée avec le confinement lors duquel les personnes furent plus connectées que jamais. Fraudes, escroqueries, arnaques et cyber-attaques ont fortement augmenté depuis 5 ans avec +66% et ce de manière constante. Les victimes ne sont plus seulement des personnes âgées sans connaissance des outils connectés, les plus jeunes et mêmes les milléniaux en font également les frais. Le préjudice en perte d'argent est parfois très important pour les victimes, les particuliers et les entreprises.

### 3.7. Lutte contre la criminalité visant les commerces

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Cambriolages dans les entreprises</b>	179	182	180	202	124
<b>Vols à l'étalage</b>	221	213	236	221	182

Les faits rapportés ont peu évolué au cours des cinq dernières années. Nous notons toutefois une forte diminution des vols à l'étalage et des cambriolages en 2020.

### 3.8. Lutte contre la radicalisation violente

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Rapports d'information</b>	137	60	32	51	57
<b>PV Initiaux</b>	23	19	12	4	9
<b>PV subséquents</b>	231	153	53	14	16

Il s'agit du nombre de dossiers traités par notre zone de police, fortement lié au contexte sécuritaire national et international, avec une diminution depuis quelques années après le pic de 2015-2017.

# CHAPITRE 4

---

## Fonctionnalités de base



Aucun texte n'impose un organigramme-type aux Corps de Police locale mais, afin de garantir un service minimum à la population, l'Arrêté royal du 17.09.2001 précise les sept fonctionnalités qui doivent être assurées. Les règles de fonctionnement et d'organisation des Corps de Police locale doivent contribuer à l'exercice optimal de ces fonctionnalités qui sont :



#### 4.1. Accueil

A tout moment, le citoyen doit pouvoir entrer en contact avec son service de police locale. Notre zone de police offre cette possibilité en organisant un accueil physique permanent aux commissariats d'Uccle et de Tritomas mais aussi via le téléphone, notre site web ou par courrier. En fonction de ses besoins, il sera soit orienté en interne ou réorienté en externe.

- L'accueil physique est permanent aux commissariats d'Uccle et de Tritomas.
- L'accueil téléphonique est assuré au niveau de notre dispatching zonal via la plateforme 101 ou directement via la ligne publique (02 563 96 39).
- L'accueil électronique se fait via une adresse mail générale. Nous avons également des adresses fonctionnelles en fonction du type service que le citoyen souhaite atteindre.

Afin de faciliter encore un peu plus cette accessibilité à nos services, et afin de coller à une technologie en constante évolution, nous avons profité positivement de la pandémie (mars 2020) en mettant en place une plateforme numérique de prise de rendez-vous pour soit déposer plainte, soit répondre aux convocations de nos services. Toujours soucieux d'offrir un accueil de qualité, en 2021, nous révolutionnerons l'outil pour le rendre encore plus facile d'utilisation.

Un accueil professionnel du public constitue une priorité pour notre zone : il s'agit du contact primaire sur lequel le citoyen construira l'image de notre corps de police. Afin de renvoyer une image la plus positive, la meilleure image de rendue possible, nous axons nos efforts sur le comportement de nos collaborateurs, les moyens technologiques mis à la disposition du public et l'environnement immobilier de l'accueil.

## 4.2. Intervention

Cette fonctionnalité consiste à apporter une réponse, dans un délai approprié, à tout appel qui requiert un déplacement. La nature, la gravité des faits, l'urgence de la situation font l'objet d'une analyse qui conditionne le délai d'intervention. Lorsque cette intervention est différée, le requérant doit en être informé.

**En cas d'urgence ou pour nous signaler tout agissement suspect, un seul numéro d'appel : le 101.**

Dans notre Zone de Police, cette fonction est organisée de manière permanente sous l'autorité et la responsabilité d'un Officier de Police judiciaire présent physiquement sur chacun des deux secteurs de la zone (Uccle/Tritomas) et d'un Officier de Police Administrative appelé le Superviseur des Interventions.

Lorsque vous appelez la police via le numéro 101, vous entrez en communication avec le Centre d'Information et de Communication de la Police fédérale (C.I.C).



Expliquer le travail de l'intervention nécessite de faire une analogie avec le monde médical : nos policiers d'intervention sont en quelques sortes les médecins généralistes de la police. Ils sont requis dans les situations les plus urgentes et les plus critiques et ceci dans le cadre d'un panel de faits pouvant aller d'un différend verbal à un homicide en passant par un vol à l'étalage et un appel au secours.

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Fiches infos</b>	86.071	84.695	87.693	89.016	77.965
<b>PV initiaux (judiciaire non roulage)</b>	34.208	34.582	33.599	34.908	32.752

### 4.2.1. Arrestations

#### 4.2.1.1. Arrestations administratives

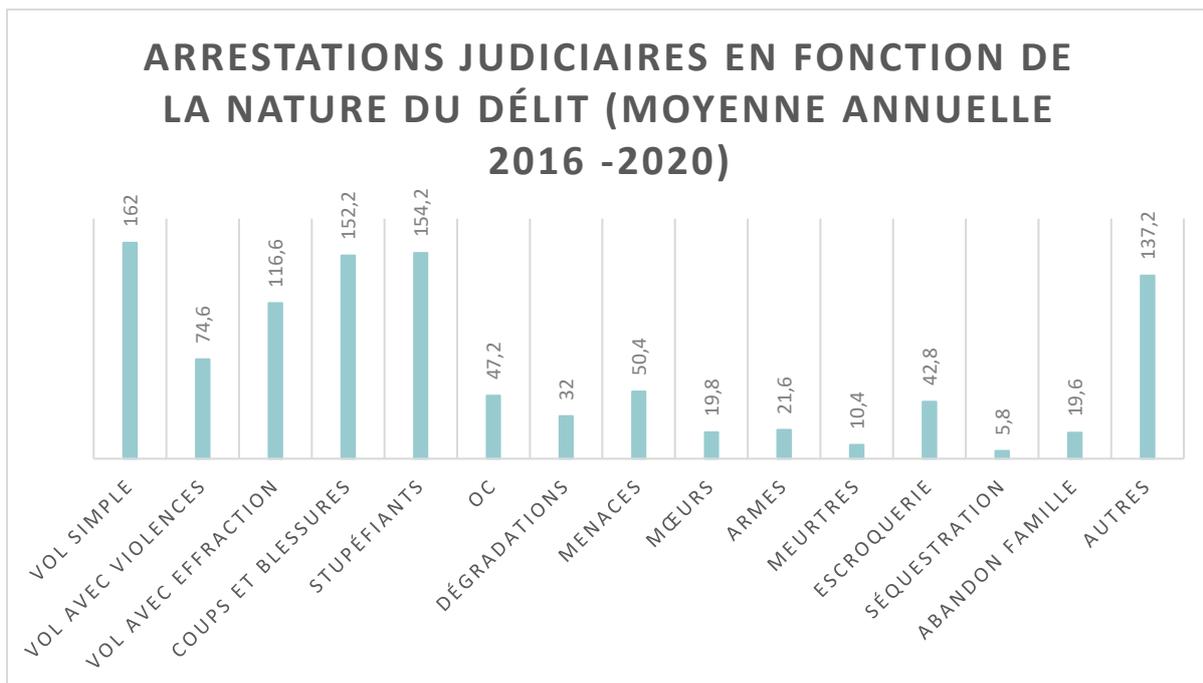
	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Uccle</b>	522	539	578	346	543
<b>Auderghem</b>	162	164	156	121	166
<b>WB</b>	106	77	105	74	106
<b>Autres</b>	13	19	11	6	36
<b>Total</b>	<b>803</b>	<b>799</b>	<b>850</b>	<b>547</b>	<b>851</b>

#### 4.2.1.2. Arrestations judiciaires

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Uccle</b>	696	666	585	459	492
<b>Auderghem</b>	226	272	229	163	279
<b>WB</b>	181	131	151	96	165
<b>Autres</b>	105	90	93	63	82
<b>Total</b>	<b>1.208</b>	<b>1.159</b>	<b>1.058</b>	<b>781</b>	<b>1.018</b>

#### 4.2.1.3. Arrestations judiciaires en fonction de la nature du délit

Nature du délit	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Moyenne annuelle
<b>Vol simple (inclus à l'étalage et domestique)</b>	155	166	204	114	171	<b>810</b>	<b>162</b>
<b>Vol avec violences</b>	133	63	67	45	65	<b>373</b>	<b>74,6</b>
<b>Vol à l'aide d'effraction (cambriolages, vol dans voiture)</b>	161	151	125	79	67	<b>583</b>	<b>116,6</b>
<b>Coups et blessures</b>	161	186	150	127	137	<b>761</b>	<b>152,2</b>
<b>Stupéfiants</b>	171	176	132	89	203	<b>771</b>	<b>154,2</b>
<b>Ordonnance de capture</b>	45	63	86	25	19	<b>236</b>	<b>47,2</b>
<b>Dégradations volontaires</b>	50	50	17	4	39	<b>160</b>	<b>32</b>
<b>Menaces</b>	61	49	45	40	57	<b>252</b>	<b>50,4</b>
<b>Mœurs</b>	23	22	35	2	17	<b>99</b>	<b>19,8</b>
<b>Loi sur les armes</b>	23	26	20	16	23	<b>108</b>	<b>21,6</b>
<b>Meurtres (assimilés et tentatives)</b>	12	7	14	6	13	<b>52</b>	<b>10,4</b>
<b>Escroquerie</b>	65	74	32	25	18	<b>214</b>	<b>42,8</b>
<b>Disparition / Séquestration</b>	9	5	3	3	9	<b>29</b>	<b>5,8</b>
<b>Abandon famille / Fugue</b>	32	20	16	12	18	<b>98</b>	<b>19,6</b>
<b>Autres délits</b>	97	101	112	194	182	<b>686</b>	<b>137,2</b>



#### 4.2.1.4. Suites données aux privations de liberté

	2016	2017	2018	2019	2020	Total
<b>Relaxe après audition</b>	826	794	738	536	799	<b>3.693</b>
<b>Mise à dispo Juge</b>	20	19	31	29	19	<b>118</b>
<b>Mise à dispo Parquet</b>	251	243	222	149	158	<b>1.023</b>
<b>Arrestation immédiate pour exécution de peine</b>	66	81	45	35	36	<b>263</b>
<b>Transfert centre fermé</b>	9	6	12	8	4	<b>39</b>
<b>Transfert autres services de police</b>	9	6	10	8	7	<b>40</b>

### 4.3. Travail de quartier



Le travail de quartier consiste à développer le travail de proximité et la visibilité policière. Le service doit être visible, accessible, contactable et équitablement offert sur le territoire de la zone.

La norme minimale « KUL » est un inspecteur de quartier pour 4.000 habitants. Chaque commune de la zone est divisée en quartiers sur base de cette norme :

- Uccle : 20 quartiers
- Auderghem : 8 quartiers
- Watermael-Boitsfort : 5 quartiers

Une page dédiée aux inspecteurs de quartier sur notre site internet permet à chaque habitant de la zone, en introduisant le nom de la rue dans laquelle il réside, de trouver le nom de son agent de quartier et de prendre contact avec lui. Nous avons également mis en place un système de téléphonie permettant de contacter l'agent de quartier même lorsque celui-ci se trouve en visite dans son quartier.

En 2019, afin d'améliorer cette visibilité, nous avons également distribué un folder toutes-boîtes reprenant par quartier les coordonnées de l'agent en ayant la charge ainsi que des informations de bases utiles.

Au sein d'une police qui se veut axée sur la proximité, l'inspecteur de quartier est un maillon indispensable pour créer et maintenir ce premier lien de confiance. Il suscite l'échange, le dialogue, les contacts personnalisés avec la population. Il travaille à trouver des réponses et/ou solutions adéquates et aborder proactivement les situations problématiques. Son travail permet également de faire remonter une série d'informations opérationnelles toutes catégories confondues (problème de circulation, différend de voisinage, tensions dans un quartier,...). Il a également un rôle important dans la détection du radicalisme violent.

Pour mieux les « armer » face à des situations aussi variées, nous mettons en place, outre les formations de recyclage obligatoires, des séances d'information et de sensibilisation en rapport avec les réalités sociétales actuelles (ex : violence intra-familiale, ...). Nous cherchons également à doter ces policiers des meilleurs outils leur permettant d'accomplir ces missions dans des conditions optimales (véhicules, technologies numériques,...).

#### **Augmentation de la population de 2016 à 2020**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>Uccle</b>	81.944	82.307	82.275	83.024	83.980
<b>WB</b>	24.619	24.871	25.012	25.184	25.332
<b>Auderghem</b>	33.161	33.313	33.740	34.013	34.404
<b>Total</b>	<b>139.724</b>	<b>140.491</b>	<b>141027</b>	<b>142.221</b>	<b>144.364</b>

#### **4.4. Assistance policière aux victimes**

Cette assistance consiste en la mise à disposition d'un accueil adéquat et d'un dispositif d'information et d'assistance aux victimes au sein de la zone. Chaque corps s'organise de façon à ce que chaque policier soit capable d'accomplir cette tâche. En cas de fait suscitant une victimisation grave, le Corps peut faire appel à un collaborateur, membre du personnel des services de police, spécialisé dans l'assistance aux victimes.

Notre Service d'Assistance Policière aux Victimes (SAPV) est composé de trois collaboratrices. Ces assistantes sont réparties sur chacun des secteurs et assurent une permanence durant les heures de bureau. En dehors de ces heures, un rôle de garde est assuré tant par les collaboratrices du service même que par des membres volontaires opérationnels permettant, selon les nécessités et urgences, qu'un membre du SAPV remonte de service pour une prise en charge immédiate.

Les missions de ce service sont :

- fournir une assistance spécialisée aux victimes ;
- sensibiliser et former les membres du personnel ;
- fournir un soutien opérationnel aux intervenants ;
- participer aux structures de concertation / travail en réseau avec différentes instances d'aide aux victimes.

Concrètement, le SAPV accueille toute personne physique ayant subi un préjudice (physique, moral, matériel, psychologique) à la suite d'une infraction pénale (cambriolage, vol avec violences, harcèlement, violences intrafamiliales, attaque à main armée, agression sexuelle, ...).

Il prend également en charge les victimes de décès, catastrophe (comme lors des attentats de 2016) et incendie. Cet accueil vaut aussi pour les parents, proches et les témoins.

	2016*	2017	2018	2019	2020**
<b>Dossiers ouverts</b>	239	129	215	409	588
<b>Contact téléphonique</b>	1.168	326	524	1.690	2.094
<b>Entretien physique</b>	411	103	227	422	123
<b>Contact par courrier</b>	950	803	682	1.041	1.050
<b>Prise en charge directe</b>	136	83	63	89	26
<b>Visite domicile</b>	39	8	4	12	1
<b>Visite hôpital</b>	6	3	0	1	1
<b>Ass. personne de confiance lors d'une audition</b>	43	19	/	/	12
<b>Derniers hommages</b>	/	17	19	10	3
<b>Annonce de mauvaise nouvelle</b>	21	17	13	20	11

\*2016 année des attentats

\*\*2019 changement de pratiques de travail

\*\*\*2020 crise sanitaire covid

Dans sa mission de sensibilisation du personnel policier aux matières psychosociales, ce service a dispensé notamment des séances concernant « L'annonce de mauvaise nouvelle », « Sensibilisation en matière de violence intra-familiale », « Déclaration de personne lésée »,...

## 4.5. Recherche locale

Le « Service Local de Recherche », est la fonction qui consiste à mener des enquêtes plus spécialisées, plus fouillées, sur des phénomènes criminels et délinquants locaux plus complexes, tout en respectant le partage des missions et des compétences entre le niveau local et le niveau fédéral.

Notre direction de la Recherche locale est constituée de quatre sections spécialisées (Atteintes aux personnes, atteintes aux biens, Eco-Soc, Drogues) réparties en huit équipes.

Ces sections sont organisées en fonction du nombre d'enquêtes attribuées, la nature et la durée des missions à exécuter et pour les besoins d'une approche proactive.

Le Service Local de Recherche est un service d'appui spécialisé qui intervient généralement en deuxième ligne après le service « Intervention », soit directement en effectuant les auditions de certains suspects, soit indirectement par l'arrivée de demandes complémentaires d'enquête judiciaire de la part des magistrats. Il s'agit essentiellement de missions de recherche et d'enquête découlant d'événements et de phénomènes locaux sur le territoire de la zone ainsi que de quelques missions à caractère fédéral (supralocal) qui doivent être exécutées par la Police Locale car elles s'inscrivent dans le cadre du travail de police normal et, pour cette raison, sont mieux exécutées par la police chargée de la police de base. Notre corps de police compte 40 membres du cadre opérationnel affectés à cette fonctionnalité.

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Perquisitions</b>	1.898 hr	1.942 hr	1.644 hr	1.633 hr	1.756 hr
<b>PV initiaux</b>	351	132	164	260	186
<b>PV subs.</b>	4.732	3.346	3.948	3.725	4.182
<b>Rapport confidentiel</b>	56	41	41	29	44
<b>Rapport d'information</b>	291	244	223	287	252
<b>Apostilles</b>	2.684	2.325	1.856	1.655	1.348

#### 4.6. Gestion de l'ordre public

La gestion de l'ordre public est une fonction visant à garantir et, le cas échéant, à rétablir l'ordre, la sécurité, la tranquillité et la santé publique. La notion est large ; elle consiste surtout à organiser les services d'ordre autour d'événements d'envergure (matches de football, manifestations, festivités diverses, ...).



Cette fonctionnalité se décline en trois types de tâches :

- **La gestion négociée d'événements à risque**

Assurée par le service CO Hycap (Capacité Hypothéquée) de la zone, ce service est géré par un commissaire de police et un inspecteur principal qui disposent d'environ 90 collaborateurs, détachés

en roulement de l'intervention afin qu'une section de 9 personnes puisse être envoyée en mission, et ce 7 jours / 7, 24 heures / 24 (système de garde contactable / rappelable).

Les collaborateurs composant ce pool spécialisé sont régulièrement entraînés aux techniques de gestion négociée de l'espace public et équipées pour ce faire.

Le service organise et encadre les grands événements sur la zone tels que des manifestations devant les ambassades, gestion des flux lors d'élections, ... Le service fournit aussi le personnel dans le cadre des surveillances et transferts de détenus vers le Palais de Justice.

- **L'encadrement des événements festifs, sportifs, culturels**

Il a également pour mission l'encadre des événements de petite ampleur sur le territoire de la zone ainsi que la sécurisation de la diffusion d'événements sportifs sur l'espace public (grands écrans). Chaque événement zonal (braderie, brocante, événement sportif, culturel, ...) fait également l'objet d'une présence préventive de la part de nos policiers.

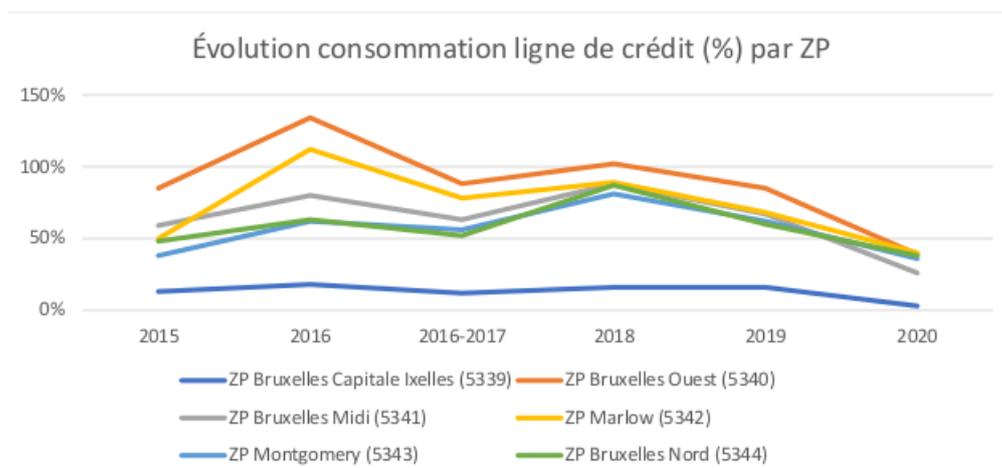
Lorsque ces événements prennent une plus grande ampleur, le responsable CO coordonne les directeurs de division qui assurent l'encadrement de ces événements (ex : 20 km de Bruxelles, Tour de France,..).

- **Renforcement HYCAP pour le DIRCO**

Tel que le prévoit la Circulaire MFO-2, la zone fournit du personnel formé en gestion négociée de l'espace public au DirCo en vertu d'un partage proportionnel entre les différentes zones.

Les hommes mis à disposition effectuent des tâches, soit de gestion de grands événements (sécurisation des Sommets Européens, Sommets OTAN, visites présidentielles, matchs de football à risque dans toute la Belgique, ...), soit des formations.

Le CO Hycap livre cette capacité au prorata du pourcentage calculé par cette directive ministérielle.



## 4.7. Circulation

L'arrêté royal du 16/10/2009 modifiant l'AR du 17/09/2001 déterminant les normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale a introduit une 7ème fonctionnalité : la « Circulation ». Cette

fonction circulation consiste pour la police locale en l'exécution de missions visées à l'article 16 de la loi du 05/08/1992 sur la fonction de police, sur le territoire de la zone de police, excepté le réseau routier dont la surveillance incombe à la police fédérale.

Ces missions sont notamment :

- La mise en œuvre d'actions préventives et répressives en matière de sécurité routière
- La régulation de la circulation en cas de perturbations
- L'établissement de constats d'accidents
- La formulation d'avis aux autorités concernant la mobilité et la sécurité routière

### Accident de roulage

Uccle	2016	2017	2018	2019	2020
Nbr d'accident avec tuée 30 jours	2	2	0	0	0
Nbr d'accident avec blessés graves	6	4	6	6	8
Nbr d'accident avec blessés légers	187	154	176	198	134
Nbr d'accident	195	160	182	204	142

Watermael-Boitsfort	2016	2017	2018	2019	2020
Nbr d'accident avec tuée 30 jours	0	0	0	0	0
Nbr d'accident avec blessés graves	1	2	2	0	4
Nbr d'accident avec blessés légers	38	38	43	28	37
Nbr d'accident	39	40	45	28	41

Auderghem	2016	2017	2018	2019	2020
Nbr d'accident avec tuée 30 jours	0	0	0	0	0
Nbr d'accident avec blessés graves	5	4	4	4	2
Nbr d'accident avec blessés légers	78	85	75	76	65
Nbr d'accident	83	89	79	80	67

<https://bestat.statbel.fgov.be/bestat/crosstable.xhtml?view=7d34a06c-cac6-4a51-85f4-31363bc2f30f>

## Infractions de roulage

	2016	2017	2018	2019	2020
Vitesse	57.496	53.829	69.098	67.595	83.743
GSM	3919	5197	5152	4.746	2.475
Alcool	966	971	698	876	321
Drogues	19	13	11	23	59
Ceinture	683	928	715	1.014	326
Stationnement	12.183	11.183	11.935	10.433	7.683
Autres infractions	41.403	11.226	10.272	10.835	7.358
<b>Nb total infractions</b>	<b>116.669</b>	<b>83.347</b>	<b>97.881</b>	<b>95.522</b>	<b>101.965</b>

[http://www.verkeersstatistieken.federalepolitie.be/assets/pdf/verkeersstatistieken/politiezone/infractions\\_routieres\\_2020\\_zp\\_5342.pdf](http://www.verkeersstatistieken.federalepolitie.be/assets/pdf/verkeersstatistieken/politiezone/infractions_routieres_2020_zp_5342.pdf)

## OPS Roadblock

	2016	2017	2018	2019	2020
Test d'haleine	11.612	10.517	12.696	11.445	3.182
Conducteur Positif ou Alerte	1.083	971	713	900	134
Retrait de permis	153	145	43	78	22
% sous influence	9,3 %	9,2 %	5,6 %	7,8 %	4,2 %

## Phénomènes ciblés



Notre zone de police oriente sa politique en matière de circulation sur certains types d'infractions tels que l'excès de vitesse ou la consommation d'alcool au volant. Nos services organisent régulièrement des opérations de contrôle (Opérations 'Roadblock'), de jour comme de nuit, en semaine et en week-end. A côté de ces opérations, notre zone s'est également dotée d'outils technologiques dans cette lutte notamment par l'acquisition de radars de vitesse mobiles dernière génération (lidars).

Au-delà de ce volet répressif, nous réalisons également des opérations de sensibilisation des usagers quels qu'ils soient sur des problématiques plus spécifiques (ex : sensibiliser les cyclistes et la visibilité).

## « Nos enfants d'aujourd'hui sont nos conducteurs de demain »

Partant de ce postulat, nous marquons un fort intérêt à la sécurisation des abords des écoles et à l'éducation routière des enfants issus de l'enseignement fondamentale.



Depuis plusieurs années, notre zone de police s'implique fortement dans l'éducation de nos enfants à la sécurité. Il existe un partenariat avec plus d'une trentaine d'écoles sur les trois communes pour lequel des cours de sécurité routière sont dispensés auprès des écoliers. Des membres du personnel exerce ce rôle dans leur travail au quotidien. Notre volonté pour le futur est de redynamiser et élargir notre offre auprès des écoles.

	2016		2017		2018		2019		2020	
	écoles	élèves								
<b>Total</b>	20	2.170	20	2.170	20	2.240	37	2.800	37	2.800

## **CHAPITRE 5**

---

# **Appui opérationnel et non opérationnel**



Nos services policiers de première ligne peuvent s'appuyer dans l'exécution dans leurs missions quotidiennes sur des services d'appui tant opérationnels que non opérationnels

## 5.1. Appuis opérationnels

---

### 5.1.1. Carrefour d'Information Locale (CILIK)

Maillon important dans la philosophie d'une police guidée par l'information, ce service assure la mise en pratique de ce concept.

Le CILIK, c'est la volonté de disposer de tous les éléments d'information disponibles sur l'insécurité, le milieu de vie, la criminalité et le travail policier. Le concept d'une police guidée par l'information est donc important pour une police soucieuse d'être en phase avec son environnement et de servir ses habitants. Il est important que chacun récolte de l'information de qualité et qu'il la partage.

Il reçoit l'information qu'elle soit de nature judiciaire ou administrative, l'analyse et la met par la suite à disposition de l'ensemble des collaborateurs en vue d'assurer le bon suivi des différents dossiers en cours. Dans la perspective d'un traitement et d'une exploitation de l'information efficace et rapide, notre zone de police s'appuie sur des outils technologiques comme le système « Briefcam » (Cf. point 1.3.2.2.) ou encore le système AMS (ANPR Managed Services), système en essai au sein de ce service et qui permet d'accéder aux caméras ANPR des autoroutes.

Outre ce traitement de l'information, le CILIK compile quotidiennement les éléments d'information significatifs dans un briefing opérationnel mis à disposition des collègues ; briefing consultable via différentes plateformes : intranet ou « FOCUS » (tablette).

Le CILIK participe ainsi activement au cycle de l'information policière opérationnelle et non-opérationnelle. Il est un appui aux différentes enquêtes en cours. Parmi ses tâches d'appui aux enquêtes, le CILIK se charge notamment de l'exploitation des images de vidéo-surveillance récoltées dans le cadre des dossiers judiciaires.

### 5.1.2. Brigade canine (K9)

Notre brigade canine se compose de 8 membres du personnel encadrés par un Inspecteur principal et un commissaire de police. Il y a autant de chiens que de membres.

Au sein de cette équipe, il y a :

- 2 hommes d'attaque. Ils ont été formés afin de revêtir un « costume » de protection les garantissant contre les morsures des chiens présentés à l'entraînement pour le mordant. Cet exercice permet aux chiens de patrouille, néophytes ou aguerris, de s'exercer à l'exercice de la force.
- 3 moniteurs brevetés. Ils assurent le suivi des entraînements réguliers des membres de la brigade et de leurs chiens dans ce domaine.
- 1 chien *dual purpose*, à la fois patrouilleur et axé sur le travail dans le domaine des stupéfiants.

Ce service assure des missions de patrouilles pédestres dans les quartiers commerçants, lors des marchés et dans les nombreux espaces verts de la zone. Ainsi, il participe à notre politique de "plus de



bleu en rue". Ses membres sont également présents aux abords des écoles, dans le cadre d'action de contrôle,... Ils assurent également des missions de sécurisation de certains lieux spécifiques. Outre, cette mission de proximité et de prévention, les membres de la brigade canine fournissent un appui opérationnels aux différentes patrouilles sur le terrain ; cela va de la poursuite de suspects, à la fouille de bâtiment ou aux contrôles de véhicules et/ou de personnes.

Enfin, la brigade organise des formations à destination de leurs collègues pour apprendre à travailler au contact de leurs collègues canins.

### 5.1.3. Brigade cycliste

Les caractéristiques de notre brigade cycliste zonale sont sa polyvalence, sa mobilité et sa proximité. Créée en mai 2020, nous pouvons résumer comme suit les différentes missions exercées par la brigade cycliste :

- Notre brigade travaille dans le domaine de la législation routière (feux rouges, sens interdits, arrêts et/ou stationnements,...), dans le domaine des incivilités liées au règlement général de police commun et dans le domaine judiciaire (stupéfiants, vols,...). Elle assure également des missions de prévention de par sa visibilité lors de ses patrouilles quotidiennes sur le terrain notamment dans les zones difficilement accessibles en temps normal par les patrouilles motorisées. Elle répond enfin aux différentes interpellations du citoyen.
- A côté de ces missions permanentes, les membres de la brigade cycliste fournissent un appui aux autres policiers présents sur le terrain dans l'exercice de leurs missions (opérations spécifiques, appui lors d'événements sportifs sur la voie publique,...).
- Autre atout de notre brigade : elle développe des partenariats avec les gardiens de la paix de nos trois communes et apporte son expertise aux brevets cyclistes que quelques écoles organisent.

<b>Effectifs</b>	8 bikers
<b>Km parcourus</b>	32.083km
<b>PV</b>	878
<b>Arrestations administratives/judiciaires</b>	15
<b>Patrouilles – Secteur Uccle</b>	162
<b>Patrouilles – Secteur WBA</b>	158

\* Chiffres du 04/05/2020 au 31/12/2020

#### 5.1.4. Cavalerie

Deux cavaliers issus de la zone de police parcourent principalement bois, parcs et forêts. Les principales missions sont de protéger, prévenir et surveiller à cheval.

Sa présence prévient les actes de vandalisme par une meilleure visibilité et rassure les nombreux cavaliers et promeneurs qui se déplacent sur les chemins boisés de notre zone. En outre, elle peut intervenir dans le cadre de la police de l'environnement.

Avoir une patrouille de cavalerie sur le terrain, c'est :

- Bénéficier d'une mobilité facile et rapide - mais aussi comme pour la brigade cycliste - présente dans des endroits difficilement accessibles au moyen de véhicules.
- Garantir une proximité certaine avec la population. Le cheval suscite toujours cette curiosité ce qui facilite l'échange.
- Enfin, le cheval contribue à un sentiment de sécurité renforcé de par sa nature calme.

#### Nombre de patrouilles

2016	2017	2018	2019	2020
211	214	212	253	184*

\* Diminution des patrouilles suite au congé de maternité de l'un des membres

#### 5.1.5. Unité de Flagrant délit

Ces dernières années ont vu émerger de nouvelles formes de criminalités avec parfois des *modus operandi* particuliers ; certains de ces phénomènes criminels sont commis par des individus, jeunes, organisés et très mobiles. Les unités « Flagrant délit » continue d'apporter face à ces nouveaux phénomènes une réponse policière rapide et adaptée en orientant leur patrouille en fonction des informations relayées par le CILIK et notre CO (Coordinateur des Opérations).

Il s'agit concrètement d'équipes polyvalentes spécialement formées à intervenir dans les situations de flagrant délit sur l'ensemble du territoire de la zone. Sont plus particulièrement visés les auteurs à l'œuvre ou sur le point de l'être et ceux en fuite. Pour ce faire, ils mettent en place des patrouilles et observations ciblées sur certains groupes d'auteurs tout en cherchant activement, personnes et véhicules signalés. Leurs atouts résident dans une bonne connaissance du terrain, des informations policières disponibles, une capacité à se fondre dans son environnement et une grande rapidité d'intervention en étant déchargés des missions générales de police.

A ces missions de base, l'Unité Flagrant Délit est également un service disposant de collaborateurs spécialement formés aux techniques et tactiques d'intervention particulière : les UAS (Unité d'Appui Spécialisé). Cette fonction particulière est mise en œuvre lors d'événements graves et inopinés (terrorisme, Fort Chabrol, grand banditisme,...). Ils peuvent être également requis comme appui lors de perquisitions à risque.

## Nombre d'arrestations en flagrant délit

2016	2017	2018	2019	2020*
74	78	74	50	63

\*situation COVID-19

### 5.1.6. Brigade motocycliste (MOT)



Nos motards sont brevetés WPR (Weg Politie / Police de la Route), c'est-à-dire qu'ils ont suivi une formation « police de la route » identique à celle des membres de la Police Fédérale de la Route, exigeante et amenant notre section à une grande qualité de travail.

Il s'agit d'un service d'appui qui se caractérise par une facilité de déplacement rapide. Si les motards sont principalement affectés à la sécurisation des usagers de la route en réalisant des contrôles et en luttant contre les infractions au code de la route, ils assurent également un appui aux patrouilles d'intervention sur le terrain tant au niveau de leur expertise en matière de roulage qu'en participant aux poursuites de suspects, en fournissant un appui en matière judiciaire ou en assurant des missions de surveillance de certains sites.

Nos motards continuent également à collaborer avec les différentes écoles de police que ce soit au niveau aspirant-inspecteur qu'au niveau aspirant-inspecteur principal ou encore aspirant-commissaire. Ils les encadrent dans le cadre d'opérations de contrôles.

Ils sont nos experts en matière de roulage concernant des infractions spécifiques qui nécessite souvent que les membres du personnel soient sensibilisés à ces matières particulières (ex : tachygraphe, transports de matières dangereuses, curvomètre,...).

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>PV accident</b>	10	13	23	37	29
<b>PV Judiciaire</b>	39	32	46	92	254
<b>PV ICR</b>	3.165	2.987	3.677	4.235	3.125
<b>PVA</b>	150	310	303	253	125
<b>PV ADM</b>	58	68	52	67	72
<b>OBS Verbale</b>	-	27	34	43	34
<b>Total</b>	<b>3.422</b>	<b>3.437</b>	<b>4.135</b>	<b>4.727</b>	<b>3.639</b>

### 5.1.7. Dispatching zonal

Toutes les demandes adressées à la police (soit via le 101 (CIC), soit par contact direct avec notre zone de police) sont traitées par le dispatching zonal situé au commissariat central d'Uccle. Nos dispatchers sont une des première personnes avec lesquelles le citoyen entre en contact.

Une fois ces demandes réceptionnées, elles sont traitées, pour certaines via les dispatchers eux-mêmes (réorientation vers les services communaux,...) ou pour la plupart des demandes, elles font l'objet d'une fiche intervention ; c'est-à-dire qu'une patrouille sera sollicitée pour accomplir la mission demandée.



Nos dispatchers s'occupent également de consulter et visionner les nombreuses caméras de surveillance placées dans la commune d'Uccle. En outre, suite à la signature de la convention d'adhésion à la plateforme régionale Vidéo Protection, notre zone de police fut la première zone bruxelloise à avoir accès aux images des caméras des 5 stations de métro d'Auderghem au dispatching.

### Nombre d'appels au Dispatching zonal

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Appels téléphoniques</b>	56.272	56.865	57.912	55.635	58.561

#### 5.1.8. Service d'enquête policière d'office (EPO-MAM-SURTAP)

Ce service est en charge des enquêtes exécutées d'initiative au niveau policier sans attendre les instructions ou les réquisitoires du Parquet et ce suivant une liste d'infractions déterminées. Régulièrement des réunions entre le Parquet et le service EPO sont fixées afin d'échanger sur les manières de traiter certaines problématiques.

L'objectif poursuivi est d'alléger le travail du Parquet, résorber l'arriéré judiciaire et accélérer l'enquête.

##### 5.1.8.1. Dossiers MAM

Il s'agit du suivi de dossiers de personnes qui bénéficient d'une libération conditionnelle. Notre zone est donc en charge de vérifier l'exécution mais aussi le respect de certaines conditions. L'officier de référence réceptionne les apostilles et ordonnances des libérés sous condition et met en place la surveillance du respect des conditions d'interdiction. Des entretiens tous les 3 mois sont effectués avec les prévenus.

##### 5.1.8.2. Dossiers SURTAP

Cette section travaille en collaboration avec le tribunal d'application des peines. Une surveillance est mise en place quant au respect des conditions pour lesquelles l'Officier établit des rapports trimestriels à destination du parquet. Ce suivi s'effectue jusqu'à la libération définitive du prévenu.

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>EPO – Dossiers ouverts</b>	5.323	5.306	5.203	5.240	4.759
<b>MAM – Dossiers ouverts</b>	72	87	98	49	83
<b>SURTAP – Dossiers ouverts</b>	-	-	-	93	177

### 5.1.9. Service d'appui aux huissiers

Dans le cadre d'exécutions de décisions judiciaires (saisies, expulsions,...), notre service d'appui aux huissiers accompagne ces derniers et apporter une assistance si nécessaire.

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Saisies</b>	3.400	3.276	2.683	2.385	1.176
<b>Expulsions</b>	125	163	158	148	77
<b>Enlèvements</b>	10	12	13	10	1
<b>Total</b>	<b>3.535</b>	<b>3.451</b>	<b>2.854</b>	<b>2.543</b>	<b>2.244</b>

## 5.2. Appuis non-opérationnels

### 5.2.1. Service armement

Ce service gère, d'une part, les dossiers de demande d'agrément pour possession d'armes à feu pour particuliers, et d'autre part, l'entraînement à la maîtrise de la violence sans et avec armes à feu pour le personnel opérationnel de la zone de police (formation continuée GPI48). Cette formation est organisée et dispensée par l'équipe DSO/armes, composée d'un pool fixe et de moniteurs ponctuels qui exercent cette activité à temps partiel, en combinaison avec leur place dans une équipe d'intervention ou au service local de recherche.

Cette même cellule dispense également des entraînements plus techniques pour notre unité Flagrant Délit (GPI 81).

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Demandes d'autorisation de détention d'armes à feu + Demande d'agrément</b>	58	*	51	62	32
<b>Délivrance / Autorisation</b>	75	*	69	83	39
<b>Retrait d'autorisation</b>	4	*	7	10	5
<b>Renouvellement d'autorisation + Contrôle quinquennal</b>	88	*	84	50	50
<b>Divers**</b>	28	*	75	194	93

\* : données non disponibles

\*\* : Pour « Divers », sont inclus entre-autre les courriers reçus et envoyés au Haut Fonctionnaire, les apostilles, les recours, les permis européens.

### 5.2.2. Service DAP/BNG

Ce service gère la qualité du flux d'information judiciaire qui remonte en Banque Nationale Générale des données (BNG). Il s'agit d'une mission essentielle dans le cadre des suivis judiciaires. Y sont également liés les signalements (inter)nationaux, la gestion des PV venant d'autres zones, la gestion des profils et des accès aux différentes banques de données policières, la vérification des informations « douces » transmises, ...

### 5.2.3. DCI

La direction du contrôle interne se trouve sous l'autorité du Chef de Corps et du Collège de police. Il travaille de façon autonome par rapport aux autres directions de notre zone de police.

Cet organe informe l'autorité des problèmes disciplinaires survenus au sein du Corps. Il veille au respect par les membres du personnel des valeurs zonales et à une amélioration continue du fonctionnement du corps. Des propositions et des recommandations peuvent donc être émises par ce service.

De manière générale, la direction du contrôle interne :

- Réalise des enquêtes à la suite de plaintes ou déclarations introduites par des particuliers ou des autorités à charge des services de police.
- Réalise des enquêtes judiciaires lorsque des membres du personnel ont commis des faits pendant ou en dehors des heures de service.
- Réalise des notes de fonctionnement.
- Réalise ponctuellement un contrôle sur le terrain afin de vérifier la bonne application des prescrits légaux.
- Assure le relais entre le corps de police et le Comité Permanent de contrôles des services de police.

A noter également que la direction du contrôle interne assure un suivi quant aux remerciements émis à l'égard de notre personne pour le travail accompli.

#### 5.2.3.1. *Plaintes*

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Plaintes directes</b>	33	44	33	31	45
<b>Faits signalés par supérieur hiérarchique</b>	12	12	16	11	40
<b>Faits constatés par le DCI</b>	13	9	8	11	13
<b>Dossiers transmis par Com P</b>	11	9	22	24	6
<b>Dossiers transmis par AIG</b>	1	5	0	2	4
<b>Faits signalés par l'autorité ADM</b>	9	3	6	3	4
<b>Faits signalés par l'autorité JUD</b>	11	17	12	14	13
<b>Autres (icr en service)</b>	85	62	82	63	47
<b>Total</b>	<b>175</b>	<b>161</b>	<b>179</b>	<b>159</b>	<b>172</b>

### 5.2.3.2. *Dossiers disciplinaires*

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>A° Classés sans suite</b>	143	132	145	133	113
<b>B° En cours</b>	0	0	0	0	5
<b>C° Classées sans suite mais avec recommandation au personnel sans insertion dans le dossier évaluation</b>	5	2	3	3	1
<b>D° Remarque avec insertion dossier évaluation</b>	13	17	19	10	38
<b>E° Transmis discipline</b>	14	10	12	13	15
<b>F° Suspension préventive par mesure d'ordre</b>	0	0	0	0	0
<b>G° Sanction légère par le Chef de corps</b>	12	7	3	10	10
<b>H° Sanction légère par le Collège de Police</b>	0	1	0	1	0
<b>I° Sanction lourde par le Collège de Police</b>	2	2	2	2	5

### 5.2.4. *ICT*

Le service information est un organe incontournable dans le bon fonctionnement de notre zone de police et dans la bonne réalisation des missions policières sur le terrain. La technologie et ses outils avancent à vitesse grand V. Pour suivre ce rythme, offrir un environnement informatique de qualité et permettre d'apporter des éléments précieux dans les différentes enquêtes réalisées, notre service télématique est fait face à ces challenges au quotidien. Toute l'information doit pouvoir être consultée par l'ensemble des membres du personnel au départ de son ordinateur de bureau, de son ordinateur portable ou encore via les tablettes.

### 5.2.5. *DMM-IMMO*

Comme énoncé dans le chapitre 1, ce service a été créé dans le but d'appuyer la Direction générale des Moyens et Matériels. La charge de travail concernant la gestion de nos bâtiments était trop importante et nécessitait une gestion spécifique par un organe spécifique. Ce sont donc 7 membres du personnel qui sont dédiées dans la gestion de nos installations.

## **CHAPITRE 6**

---

# **Gestion du personnel et des moyens en quelques chiffres**



## 6.1. Finances - Budget 2016 - 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Personnel</b>	40.464.459	40.902.108	42.655.286	43.641.299	45.086.875
<b>Fonctionnement</b>	3.684.145	3.626.560	4.093.281	4.134.161	4.372.010
<b>Charges &amp; primes</b>	1.795.629	1.472.053	1.329.965	1.322.798	1.294.813
<b>Dépenses et investissement</b>	963.919	1.462.666	2.102.500	4.747.000	2.025.500
<b>Total</b>	<b>46.908.152</b>	<b>47.463.387</b>	<b>50.181.032</b>	<b>53.845.258</b>	<b>52.779.198</b>

## 6.2. Top 5 des investissements en 2020

2020	
<b>Acquisition d'un command car et de 6 autres véhicules</b>	536.318,02 EUR
<b>Fourniture et installation de chaudières et remise en état de l'ensemble de l'installation – Marlow</b>	68.945,80 EUR
<b>2 systèmes ANPR pour véhicules FLAG</b>	51.651,23 EUR
<b>48 jours de consultance 'Netwerk profiel - senior' pour cartographie et amélioration du réseau</b>	48.590,31 EUR
<b>Rénovation du sol de plusieurs locaux au commissariat Marlow</b>	44.019,80 EUR

## 6.3. DMM

### 6.3.1. Budget communication

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Téléphone + Data</b>	-	190.134	178.266	158.755	130.947
<b>Astrid (Radio)</b>	-	178.426	181.311	234.691	157.148

### 6.3.2. Consommation de carburant

Nous poursuivons nos efforts afin que la zone de police ait une empreinte carbone moindre. Ces dernières années, notre parc automobile a diminué concernant la motorisation diesel. Parallèlement, nous l'avons augmenté en acquérant des véhicules de type hybride ou full électrique.

Consommation carburant (litres)	Essence	Diesel	Total
<b>2016</b>	60.279	54.055	<b>114.334</b>
<b>2017</b>	83.521	26.613	<b>110.135</b>
<b>2018</b>	82.654	21.649	<b>104.303</b>
<b>2019</b>	82.719	18.522	<b>101.241</b>
<b>2020</b>	87.773	13.317	<b>101.090</b>

#### 6.3.4. Sinistres de véhicules

Au terme des cinq dernières années, nous constatons que le nombre moyen de sinistres annuels est de 53,2 sinistres /an. Bien que nos véhicules soient équipés d'un système de fleet-management, et que le personnel soit sensibilisé sur une conduite « en bon père de famille », ces résultats nous encourage à développer pour le futur une stratégie adéquate afin de diminuer l'actuelle réalité.

Année	Nombre de sinistres	Montant assurance
2016	63	308.847
2017	51	219.574
2018	41	234.647
2019	60	259.510
2020	51	277.261

### 6.4. RH - Gestion du personnel

#### 6.4.1. Cadre opérationnel

	2016	2017	2018	2019	2020	Cadre organique
CDP	2	2	2	1	1	3
CP	29	29	27	27	26	26
INPP	74	71	66	76	81	89
INP	316	327	323	322	320	333
AGT	26	22	24	22	25	30
<b>Total</b>	<b>447</b>	<b>451</b>	<b>442</b>	<b>448</b>	<b>453</b>	<b>481</b>

7.

#### 6.4.2. Cadre Administratif et Logistique

	2016	2017	2018	2019	2020	Cadre organique
Niv. A	6	6	6	7	7	7
Niv. B	16	17	18	19	18	23
Niv. C	30	29	30	32	33	78
Niv. D	25	25	25	23	24	39
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>79</b>	<b>81</b>	<b>82</b>	<b>147</b>

### 6.4.3. Pyramide des âges

Cadre OPS	2016	2017	2018	2019	2020
< 31	76	69	70	69	67
< 41	153	151	141	141	143
41 <> 50	138	127	124	123	112
51 <> 55	47	58	58	60	69
> 55	41	50	49	55	61
<b>Total</b>	<b>455</b>	<b>455</b>	<b>442</b>	<b>448</b>	<b>452</b>

Cadre CaLog	2016	2017	2018	2019	2020
< 31	3	3	6	7	8
< 41	28	26	20	20	21
41 <> 50	26	24	30	30	29
51 <> 55	15	14	11	10	9
> 55	5	10	12	14	15
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>79</b>	<b>81</b>	<b>82</b>

<b>Total Zone</b>	<b>532</b>	<b>532</b>	<b>521</b>	<b>529</b>	<b>534</b>
-------------------	------------	------------	------------	------------	------------

### 6.4.4. Heures supplémentaires et absentéismes

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Hr supp</b>	-	1,18 %	2,06 %	2,11 %	2,02 %
<b>Absentéisme</b>	-	6,4 %	7,47 %	8,36 %	6,62 %
<b>Jours de maladie</b>	-	9.931	8.980	10.029	8902
<b>Congés parental</b>	-	878	1.208	1.262	1579,5
<b>Jours d'AT</b>	-	1.996	2.228	2.115	2330
<b>Interruption de carrière</b>	-	488	911	860	390,3

#### 6.4.5. Mouvement du personnel

	2016	2017	2018	2019	2020	Total
<b>Pension</b>	5	2	6	3	6	<b>22</b>
<b>Napap</b>	1	1	1	7	3	<b>13</b>
<b>Mobilité vers autres zones</b>	11	13	22	11	11	<b>68</b>
<b>Mobilité Interne</b>	10	16	31	24	18	<b>99</b>

#### 6.4.6. Personnel détaché vers d'autres corps ou institution

	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Comité P</b>	0	0	0	0	0
<b>PolFed</b>	2	2	6	2	2
<b>ERIP</b>	6	10	16	14	19
<b>CIC</b>	2	2	1	1	1
<b>CIA</b>	1	1	0	0	0
<b>CPPL / VCLP</b>	1	1	1	1	1
<b>SPF / FOD</b>	0	1	0	0	0
<b>Autres PolLoc</b>	1	1	3	2	1
<b>Syndicats</b>	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>27</b>	<b>20</b>	<b>24</b>

# CHAPITRE 7

---

## Regard vers futur



A travers ce rapport, le lecteur peut constater que la zone de police cherche à s'améliorer et à évoluer de façon continue, à incarner sa raison d'être et à créer des valeurs durables pour les différentes parties prenantes.

Si des projets ont pu voir le jour au cours de ces 5 dernières années, la zone a vécu au rythme de l'actualité (attentats de 2016, l'influence de l'Etat islamique,...) et du développement des réseaux sociaux ce qui nous a conduit, en ce compris nos collaborateurs, à modifier certaines de nos pratiques de travail. La crise sanitaire de mars 2020 est un exemple récent qui a amené notre zone de police à devoir s'adapter autant en interne qu'en externe. Ainsi, nous avons dû ajuster nos pratiques de travail et notre offre de service à l'égard de nos partenaires.

Dans les semaines, les mois et les années à venir, nous allons continuer à travailler avec nos collaborateurs afin d'offrir un bien-être certain à ces derniers et à offrir aux citoyens la sécurité et une certaine qualité de vie.

Que nous réservent les prochaines semaines, mois et années?

## 7.1. Nouveau paysage zonal

### 7.1.1. Vers un nouveau commissariat

Après les travaux effectués à Tritomas, ce sera maintenant le tour du commissariat du square Marlow.

La prospection pour un nouveau commissariat a officiellement débuté en septembre 2019 avec la publication d'un appel d'offre public afin de trouver une entreprise pour nous soutenir dans nos recherches mais aussi nous accompagner tout au long de la réalisation du projet.

Le but final est que tous les services trouvent un nouveau domicile dans le nouveau quartier général de la police pour la fin de l'année 2025. Au total, le projet doit comprendre au moins 7 000 m<sup>2</sup> de bureaux, soit deux fois plus que le bâtiment actuel, Square Marlow. Le coût total est estimé à 28 millions d'euros.

Pour nos infrastructures, une étape importante sera franchie lors d'une conférence publique du 18 janvier 2021 du conseil zonal de police concernant le cahier des charges du nouveau commissariat. Si tout se déroule comme prévu, nous devrions découvrir fin 2021 l'endroit et les premières esquisses du nouveau commissariat de police. Suspense...



### 7.1.2. *Le dispatching zonal intégré dans le centre de crise régional*

Fin 2019, une réflexion a été entamée sur la possibilité de transférer le dispatching zonal vers les locaux situés à BPS, Rue de Ligne à Bruxelles ; locaux où se trouve le Centre de Crise.

« Bruxelles Prévention Sécurité » est un organisme régional dont le rôle est, entre autres, de développer une politique régionale en matière de sécurité, de coordonner les différents acteurs de cette chaîne de prévention et de sécurité, de mettre en relation les divers domaines d'action de la gestion de crise et de soutenir la formation policière. Son but est donc de travailler la sécurité sur la région bruxelloise de manière intégrale et intégrée.

Avoir notre dispatching zonal dans un lieu où se centraliseront d'autres dispatchings policiers, mais également, la Police Fédérale, le CIC, le SIAMU, la STIB, Bruxelles Mobilité,...et d'autres partenaires est une opportunité à saisir.

Cela nous permettra de bénéficier de nombreux avantages : formations plus étendues, collaborations entre service, matériels à la pointe, échanges d'informations accrus, mutualisation des systèmes de surveillance caméras, espace de travail plus grand et neuf et coordination facilitée en cas de gestion de crise. Dans ce dernier cas, il faut souligner que le Centre de Crise Régional se trouvera dans le même bâtiment. Lors de telles circonstances, il suffira à nos dispatchers de descendre quelques étages pour s'installer au Centre de Crise. Cela permettra une réaction plus rapide, et donc un gain de temps dans la gestion des crises.

Ce transfert devra toutefois se dérouler en mettant en avant le bien-être de nos collaborateurs et assurer leur autonomie et mode de fonctionnement indépendant.



## 7.2. Bien-être des collaborateurs

### 7.2.1. *Ligne de départ pour la politique sportive*

Nous passons une grande partie de notre temps sur notre lieu de travail et il est parfois compliqué de pratiquer une activité physique régulière. Pour remédier à cela, notre zone a mis en place une politique sportive bénéfique pour nos collaborateurs. À partir du 01/01/2021, les membres du personnel de notre zone de police pourront comptabiliser 1 heure d'activité sportive par 37 heures de travail presté, quel que soit le régime de travail.

### 7.2.2. The Bike Project

En 2020, après avoir proposé notre candidature, notre zone de police a été sélectionnée pour participer à "The Bike Project" pour l'édition de 2021.

Chaque année, Bruxelles Environnement en collaboration avec Pro Velo, offre un accompagnement individuel et gratuit à une dizaine d'entreprises bruxelloises pour l'élaboration, le développement et la mise en place de leur politique vélo. L'objectif est d'encourager la mobilité et la pratique du vélo dans les trajets "domicile-travail" et les déplacements professionnels auprès de nos collaborateurs. De février à novembre 2021, les experts de Pro Velo nous conseilleront et nous accompagneront dans la mise en œuvre d'un plan d'action vélo personnalisé.



### 7.2.3. Politique d'intégrité et de diversité

Tout comme notre société, notre zone de police est très diversifiée. Elle est constituée d'hommes et de femmes, d'âges variés, d'origines ethniques diverses, de convictions philosophiques/religieuses différentes, avec ou sans enfant, ayant des diplômes et des parcours professionnels variés, etc. mais tous ont fait le choix de devenir fonctionnaires de police.

Consciente de cela, notre direction a fait le choix de promouvoir un management de la diversité, partant du principe que la diversité des profils des policier.ière.s est une plus-value dans les missions à accomplir auprès de la population. La direction souhaite donc investir dans la diversité interne en posant un cadre commun tout en prenant en compte les spécificités de chacun.e, investir dans le bien-être des policier.ière.s et les soutenir dans leur travail. C'est en améliorant la diversité interne que nous améliorerons également la diversité externe.

Notre volonté est d'augmenter le bien-être de nos employés et nous efforcer de mettre en place une organisation inclusive avec une attention pour chacun. Nous souhaitons donc développer une politique de diversité intégrée dans laquelle l'attention portée à la diversité est l'un des fils conducteurs de notre organisation.

Pour travailler sur les questions de diversité et parce que la zone se veut ouverte aux partenariats, notre zone de police a décidé de collaborer avec Actiris et UNIA en 2021. Actiris nous guidera dans l'élaboration de notre nouveau plan de diversité et dans la détermination des différents points d'action

The graphic has a red background with white text. At the top, it says 'APPEL À LA COOPÉRATION' and 'PLAN DIVERSITÉ'. Below that, it mentions 'EN COLLABORATION AVEC UNIA ET ACTIRIS'. The main text asks if diversity is a value to develop and invites participation. It lists details: 3 focus groups of 1h30, location (Marlow - Schlumberger - Tritomas), date (mid-June 2021), and contact email (zpz.marlow@police.belgium.eu). At the bottom, there is an illustration of several hands of different colors raised.

qui y sont liés. Nous avons sollicité UNIA pour son expérience en matière de formation sur la gestion de la diversité et son expertise concernant le cadre légal sur les lois anti-discrimination.

#### 7.2.4. Nouveaux pantalons d'intervention

Au début du mois de décembre 2020, des membres du personnel ont interpellé le Chef de Corps sur la mauvaise qualité des pantalons de la police intégrée. La Direction de la Logistique de la police fédérale a donc été contacté. Le problème étant déjà connu, ils travaillent sur une solution pour ... 2023. Notre zone de police s'est donc associée à un appel d'offres public que la Région bruxelloise va lancer au profit des zones de police bruxelloises. Parallèlement, notre zone a commandé des pantalons de police de la marque UF PRO dans le cadre de l'appel d'offres public de la Police d'Anvers. Le pantalon UF PRO Striker XT Gen 2 est conçu pour répondre aux exigences de certaines unités opérationnelles. Ils combinent le confort de l'utilisateur avec une protection optimale et une liberté de mouvement maximale.

### 7.3. Nouveaux partenariats

#### 7.3.1. Des inspecteurs mœurs pour la prise en charge des victimes de violences sexuelles



Le Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) connaît aujourd'hui une exposition et une libération de la parole sans précédent. De nombreuses victimes osent enfin dénoncer leurs agresseurs et le nombre de plaintes devraient, en ce sens, augmenter. Il y a aujourd'hui 12.000 signalements de violences sexuelles en Belgique par an, soit une trentaine par jour. Cependant, le chiffre réel de faits serait 10 fois plus élevé.

Afin de mieux prendre en charge les victimes de violences sexuelles, la Belgique, a mis sur pied - en novembre 2017 - ses trois CPVS à Gand, Liège et Bruxelles en tant que modèles tests. Ces trois CVPS ont atteint leur objectif notamment par le fait que le nombre d'admissions de victimes a été plus élevé que prévu. Il a donc été décidé de passer de trois centres à dix centres d'ici à 2023.

Actuellement, la création des centres d'Anvers, Louvain et Charleroi est en cours. Le CPVS offre en un seul lieu une prise en charge multidisciplinaire aux victimes, à savoir des examens médicaux, des enquêtes médico-légales, un soutien psychologique. En outre, si la victime le souhaite, est également offert une assistance de la police (audition, PV, saisie,...) et du parquet. Outre, du personnel médical spécialement formé – par exemple, les infirmières légistes – les centres collaborent avec des inspecteurs « Mœurs » spécialement formés en matière de violences sexuelles.

Notre Zone de Police est en passe d'intégrer le CPVS de Bruxelles. Effectivement, une majorité des membres du service "Famille Jeunesse" et le CP Bertin – pilote du projet - ont suivi la formation afin de devenir « Inspecteur Mœurs », pour pouvoir ensuite intégrer le rôle de garde du CPVS et contribuer activement à offrir aux victimes une prise en charge de qualité.

### 7.3.2. *Projet HERMES : vers une coopération plus étroite avec le parquet.*

A l'origine, ce nouveau partenariat est basé sur le projet M (Maatwerk) du Parquet du Limbourg, en collaboration avec la zone de police « Limburg Regio Hoofstaad » et la Maison de justice de Hasselt. Ce dernier est né de la nécessité pour la police et le Parquet d'apporter une réponse plus appropriée à la criminalité locale de droit commun.

En décembre 2019, le parquet de Bruxelles et notre zone de police ont décidé de s'unir dans l'élaboration d'un nouveau projet : "HERMES". Tout comme le projet M, les différents partenaires souhaitent poursuivre une politique « intégrée ». Cette nouvelle méthode de travail permet de réagir rapidement à l'encontre des auteurs de criminalité locale, en mettant l'accent sur le dédommagement des victimes.

Les processus de travail actuels sont trop longs, avec une réaction aux infractions pénales qui arrive souvent trop tard. Le projet HERMES se présente donc comme une nouvelle dynamique pour accélérer les enquêtes, pour optimiser les capacités chez chaque partenaire et améliorer les processus de travail entre eux. Des efforts supplémentaires seront déployés en matière de dédommagement, médiation et traitement alternatif. En pratique, cela signifie que le procureur sera présent dans notre zone deux à trois jours par semaine. Le magistrat pourra alors communiquer immédiatement sa décision finale au suspect. Nous sommes convaincus que cette nouvelle façon de travailler garantira à la société une réponse rapide et équitable aux formes de criminalité régulièrement classées sans suite dans le passé.

## 7.4. Développement de projets externes

---

### 7.4.1. *Police – Jeune*

Les jeunes constituent une frange importante de notre société et ils ne peuvent être délaissés. Ils sont notre avenir. Maintenir un dialogue et une confiance entre ces jeunes et les services constitue un défi du quotidien qui est en constante évolution. Nous l'avons encore vu ces dernières années avec l'influence importante des réseaux sociaux dans la communication de toute ou partie des éléments d'informations et les nombreuses vidéos qui y circulent ; une méfiance de plus en plus prégnante des jeunes vis-à-vis des policiers s'est développée et renforcée.

Notre zone de police a pleinement conscience de la nécessité de maintenir ce lien entre nos services et les jeunes mais aussi de le renforcer et le maintenir sur du long terme. C'est pourquoi nous nous penchons sur le développement de différents projets et/ou initiatives permettant ainsi la création d'espace d'échanges et de partages.

## 7.5. Formations d'avenir

---

Toujours dans cette perspective d'améliorer les connaissances et les interventions de nos collaborateurs, la zone offrira un large panel de formations dispensées en interne pour les années à venir.

### 7.5.1. *Excited Delirium Syndrome*

Les divers faits d'actualité de l'année 2020, notamment celui survenu à l'aéroport de Charleroi, nous ont poussé à nous questionner sur les bonnes réactions à adopter lors de telles situations. C'est

pourquoi, la formation « Excited Delirium Syndrome » (EDS) sera dispensée en 2021 au sein de notre zone de police.

La formation se penche sur comment détecter qu'une personne est en crise de syndrome de délire agité. Ce syndrome n'est pas juste une crise psychotique ou univers manifeste comme nous pourrions l'imaginer mais il pourrait avoir des conséquences physiques pour la personne qui en souffre. La deuxième partie de la formation s'oriente, après avoir détecté l'EDS, à comment intervenir de la manière la plus adéquate pour protéger l'intégrité physique de cette personne.

#### *7.5.2. PACOS – gestion des pièces à conviction*

Comme énoncé dans la partie digitalisation de nos outils du chapitre 1, les préquels de l'application PaCos ont été développés au sein de notre zone de police en 2020 avec la formation de deux personnes de références. Pour rappel, le projet est consacré à la saisie des pièces à conviction et assure le suivi digital de chaque objet.

Durant l'année 2021, l'ensemble des collaborateurs suivront la formation et l'application sera totalement implantée et utilisée dans notre zone.

#### *7.5.3. Violence Intra-familiale – Pour une meilleure prise en charge*

Dans une démarche plus soucieuse de prise en charge des victimes de violences intrafamiliales (VIF), le parquet a mis en place des nouvelles mesures visant à améliorer le traitement des dossiers VIF. Ces dernières modifient fortement la prise en charge des victimes par les services de police en mettant en place un outil d'analyse de risque et en formalisant les revisites via une deuxième audition des victimes. Cette procédure sera d'application pour tous les faits de violences dans le couple à partir du 1er janvier 2021.

Afin de sensibiliser notre personnel à ces nouvelles mesures, notre zone dispensera des séances d'informations et de formations durant l'année 2021 avec le concours de notre service SAPV.

# CHAPITRE 8

---

## Conclusion



Pour conclure, ce rapport synoptique a tenté de parcourir certaines des nouveautés et actions entrepris par notre zone de police au cours de la période 2016-2020.

Ces 5 dernières années ont été riches en nouveaux défis et en nouvelles expériences même si l'actualité et ses événements inopinés les ont parfois chamboulé. Notre zone, l'ensemble de ses collaborateurs, ont toujours cherché à accomplir leurs missions et leurs tâches dans une perspective de challenge, d'amélioration et d'innovation.

Pour la période 2021-2025, nous souhaitons poursuivre notre lancée innovante en exploitant toutes les possibilités qui s'offriront à nous. Notre zone de police continuera à prendre soin de ses collaborateurs en investissant dans un environnement favorable au développement personnel et qui leur donne le sentiment et la conviction d'être utile à notre société. Nous chercherons à continuer d'inscrire notre zone et ses membres dans le train du numérique.

Enfin, cette volonté d'amélioration continue et de développement se fera toujours dans une optique d'apporter au citoyen un service de qualité, d'entretenir de bonnes relations avec lui mais aussi avec nos différents partenaires et autorités.



# CHAPITRE 9

---

## Annexes



## 9.1. Liste des abréviations

---

AIG Inspection générale de la police fédérale et de la police locale

ANPR Automatic Number Plate Recognition

ASTRID Système de radiocommunication

BAV Bureau d'aide aux victimes

BNG Banque nationale des données générales

CAL Coordinateur des directions administratives et logistiques

CAP Cellule d'Appui Psychosocial

CASR Coordination et appui à la sécurité routière

CCB Comité de concertation de base

CCTV Caméra de surveillance

CIA Carrefour d'information de l'arrondissement

CIC Centre d'Information / InformatieCentra ( police fédérale) - devebu SICAD

CILIK Carrefour d'information local (Briefing opérationnel journalier)

CMS Cellule Criminalité en milieu scolaire

CO Coordinateur des opérations et de l'information

COD Comité Opérationnel Dispatcher

CSIL Cellule de Sécurité Intégrée Locale

DAP Direction Appui télématique et informatique

DBD DataBank Dynamique (gérée par l'OCAM et le SICAD)

DCI Direction du Contrôle interne

DFIN Direction des Finances

DJU Direction Judiciaire

DMM Direction des moyens matériels

DP/WB-A Direction de la police de proximité de Watermael-Boitsfort et Auderghem

DPU Direction de la police de proximité d'Uccle

DPZ Dispatching zonal de police

DRH Direction des ressources humaines

DSO Direction du Soutien Opérationnel

EFQM European Foundation for Quality Management

EPO Enquête policière d'office

FIPA Full Integrated Police Action

FTF Foreign terrorist Fighter

HYCAP Capacité hypothéquée

IBSR Institut belge pour la sécurité routière

ISLP Integrated System for the Local Police

LC (accident) avec lésions corporelles

LPI Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré à deux niveaux

MAM Mesures alternatives de surveillance

MEGA Mon Engagement pour Garantir mon Avenir

MO Maintien de l'ordre

OCAM Organe de Coordination pour l'Analyse de la Menace

PI Perception immédiate

PV Procès-verbal

PV EPO Procès-verbal (procédure traitement policier)

PV SAC Procès-verbal (procédure sanctions administratives)

PVA Procès-verbal d'avertissement

PVS Procès-verbal simplifié

PZS Plan zonal de sécurité

RIR Rapport d'Information - Inlichtingsrapport

SIPPT Service interne de prévention et de protection au travail

SLR Section locale de la Recherche

SURTAP Surveillance des mesures prises par le Tribunal d'Application des Peines

SZS Secrétariat zonal

TFL Task Force Locale

VMA Vol à main armée

## 9.2. ZONENews 5342 et S(w)AY it 5342! : Editoriaux

---

### **S(w)AY it 5342 ! n° 50 - 29 décembre 2020**

- Un dernier au revoir à 2020
- S(w)AY it 5342 ! - 50ème édition
- Opération "GOLD" pour la Nuit de St Sylvestre
- BOB est de retour !
- Enquêtes élucidées en 2020 (1/3) - Opération BIFI
- United 5342 - Rapport moral 2019

### **S(w)AY it 5342 ! n° 49 - 21 décembre 2020**

- ☆ Special thanks ☆ & Joyeuses fêtes de fin d'année, à la maison
- Les donateurs au grand cœur rouge
- VIF – Une nouvelle procédure pour une meilleure prise en charge
- Policing de Future : #SmartPolicingHackathon
- Migration OneDrive - Dernier rappel !
- Congés 2021 - Good to Know ! Signature e-mail - spécial fêtes de fin d'année

### **S(w)AY it 5342 ! n° 48 - 16 décembre 2020**

- Ligne de départ pour la politique sportive
- #DikkeBravo - Vente de stupéfiants
- Nouveaux crafter pour les HYCAP
- Le Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) - Présentation
- Les maîtres-chiens "explosifs" de la Police Fédérale vous proposent leur expertise
- Saturation et bug du réseau

### **S(w)AY it 5342 ! n° 47 - 10 décembre 2020**

- Plan diversité, la machine est relancée
- Réseaux-sociaux, comment protéger votre identité numérique ?
- Projet test AMS – M3
- Nouvelle camionnette "verte" pour le CASR
- Visioconférence - Habillez votre fond d'écran
- Paiement de fin d'année - Good to Know !

### **S(w)AY it 5342 ! n° 46 - 1er décembre 2020**

- Sécurité rime avec visibilité
- PACOS - gestion des pièces à conviction
- Don de sang
- Renforcement du service communication
- Nouvelle collaboratrice SAPV
- Un jour sans
- Saint Nicolas ne défilera pas

**S(w)AY it 5342 ! n° 45 - 20 novembre 2020**

- #DIKKEMERCI : Je te protège, tu me protèges.
- Le rapport annuel 2019.
- Nouvelle collaboratrice
- Livret de patrouille : Interview de Chiapetta Massimo
- Le règlement général de police
- Un problème avec votre radio ?
- Parking vélo
- Narcolepsie

**S(w)AY it 5342 ! n° 44 - 5 novembre 2020**

- COVID-19 : MESSAGE DU CHEF DE CORPS
- Le futur du DPZ
- Un moment pour un compliment
- Find us on Instagram !
- Payconiq by Bancontact – aujourd’hui, payer se dit biper
- Nouvelle fontaine à eau

**S(w)AY it 5342 ! n° 43 - 21 octobre 2020**

- Nouvelle DIRECTIVE COVID-19 du 19 octobre 2020.
- Travaux chaufferie
- Suivi CRA
- Mercedes Vito
- Une seule identité graphique pour signature
- Section motocycliste
- Coronalert, l’app tracing

**S(w)AY it 5342 ! n° 42 - 9 octobre 2020**

- MISE A JOUR CORONA IMPORTANTE
- Focus, état des lieux
- IQ, "Tous vélo-actifs"
- 112be : Une application qui gagne à être connue de tous !
- Les nouveaux brassards sont arrivés !
- Les housses de gilets pare-balles bicolores
- International Coffee Day
- Journée mondiale des animaux
- Saint-Nicolas, on y pense déjà
- Un moment pour un compliment

**S(w)AY it 5342 ! n° 41 - 30 septembre 2020**

- BACK TO SCHOOL
- La police en Playmobile
- Nouvelles Skoda
- Les 1000 Km du Fair Play
- Traffic control : Une erreur peut coûter cher !

- Faites valoir votre anglais
- Excited Delirium Syndrome
- Rappel procédure télétravail
- Un de plus
- Votre avis compte !

#### **S(w)AY it 5342 ! n° 40 - 14 septembre 2020**

- Violence envers la police : protéger celles et ceux qui protègent
- Enfin, le parka et softshell bicolores sont arrivés
- Sauver des vies !
- Nouveau : NOCOSPRAY, désinfection des surfaces par voie aérienne (D.S.V.A)
- 8 nouveaux sièges ergonomiques
- Tous ensemble !
- Formation Drogue DRUGCHECK 3000
- Un de plus

#### **S(w)AY it 5342 ! n° 39 - 7 août 2020**

- BREAKING : mesures supplémentaires pour renforcer la double stratégie de lutte contre le rebond du Coronavirus
- EOOLT, un vélo pliant électrique léger pour les IQ
- Nouveauté : 2 vélos de service
- Port de l'uniforme
- Tous ensemble !
- Un moment pour un compliment
- Comité P
- Promotion sociale

#### **S(w)AY it 5342 ! n° 38 - 24 juillet 2020**

- Mise à l'honneur d'une policière héroïque : Émilie Gilissen
- La reconnaissance au coeur du 21 juillet 2020
- Retour des vacances : suivant la destination, la quarantaine sera obligatoire !
- Destinations autorisées
- Cadre de référence du profilage professionnel
- Criminalité : le nombre de vols continue à diminuer

#### **S(w)AY it 5342 ! n° 37 - 16 juillet 2020**

- Le futur du DPZ
- Le travail par hotspots – Quand le Plan Zonal de Sécurité se traduit en action concrète.
- PROJE(C)T COMPANY DUMPING
- ICT - Les nouveautés !
- L'intelligence artificielle au service de notre zone de police
- Un citoyen scrupuleux
- L'uniforme en ligne
- GOOD TO KNOW

**S(w)AY it 5342 ! n° 36 - 26 juin 2020**

- Filmer la police en intervention
- Vacances en sécurité toujours d'actualité ?
- Vitesse sous surveillance, 3 nouveaux alliés
- Nouvelle forme de conférence
- L'homme qui tombe à pic
- Un de plus
- GOOD TO KNOW

**S(w)AY it 5342 ! n° 35 – 8 juin 2020**

- Bodycam : essayez-les !
- Nouveaux vélos électriques pour les inspecteurs de quartier
- Un meurtre rapidement élucidé
- Nouveau : une herse entièrement automatisée
- Que faire si je suis en congé de maladie et que je souhaite voyager ?
- Deuxième cycle de mobilité 2020
- Un de plus
- 5 000 km, 15 000 euros

**S(w)AY it 5342 ! n° 34 - COVID-19 - part 6 - 13 mai 2020**

- Départ à la pension
- Bikers, let's go for a ride
- Reprise des sessions de tir
- Reprise des auditions
- Adaptation des patrouilles Covid-19
- Fabrication et distribution des masques en tissu dans la Zone
- Pécule de vacances 2020

**S(w)AY it 5342 ! n° 33 - COVID-19 - part 5 - 27 avril 2020**

- Moins d'attente et plus d'efficacité, tout le monde sort gagnant
- Audition par visio-conférence - En pratique
- Stratégie de « sortie de crise »
- Reprise des entraînements de Tir
- Appel interne : Avez-vous des talents de couturier/couturière ?
- #DIKKEMERCI ! à tous
- Coronavida 1180

**S(w)AY it 5342 ! n° 32 - COVID-19 - part 4 - 20 avril 2020**

- Télétravail : attention aux risques de piratage informatique
- Tous à vos dessins !
- Concours CALOG 2020
- Moins d'attente et plus d'efficacité, tout le monde est content
- Nouveaux véhicules pour la Flag
- Facebook, l'enquêteur enquêté !
- Fabriquer son masque soi-même

**S(w)AY it 5342 ! n° 31 - COVID-19 - part 3 - 10 avril 2020**

- Ecrans de séparation en plexiglas
- Visières de protection 3D
- 13kg ! L'arbre qui cache la forêt
- « Coaching promotion sociale : Saison 2 ! »
- Nouvel #sur Yammer, partagez vos pensées positives. Après #dikke merci, maintenant #sharingiscaring
- Ateliers Vitality4U
- Actiprox

**S(w)AY it 5342 ! n°30 - COVID-19 - part 2 - 3 avril 2020**

- Communication de mesures Coronavirus
- Télétravailler en toute sécurité – Sécurité de l'information
- Taillez les crayons de couleur !
- Corona : mode d'emploi Microsoft Teams
- Promotion sociale AGT > INP
- SharePoint opérationnel pour l'arrondissement de Bruxelles

**S(w)AY it 5342 ! - n°29 - COVID-19 - part 1 - 26 mars 2020**

- À circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles
- Brochure : mesures COVID-19 d'application au sein de la zone.
- Mesures renforcées : Un FAQ pour vous aider
- Télétravail
- Mess : À emporter !
- Images des caméras du métro Stib

**S(w)AY it 5342 ! - n°28 - 10 mars 2020**

- Nouvelle identité graphique pour la zone 5342
- Nouvelle Skoda
- Chasubles : Quoi porter et à quelle occasion ?
- Helpteam 10 ans déjà...
- Commémoration, quand les collègues ne s'oublient pas.
- Diversité : Les lois de l'inclusion
- Parking dans la cour du commissariat : la règle s'applique à tous, sans exception...
- Une ligne directrice sur le port de l'uniforme. Et maintenant ?

**S(w)AY it 5342 ! - n°27 - 2 mars 2020**

- Nouveau Plan Zonal de Sécurité
- Nous sommes tous donneur
- Badger pour sa radio
- Le temps passe et il est grand temps de médailler ceux qui l'accompagne !
- Diversité : Expression de genre vs Identité de genre
- GOOD TO KNOW, #GTK
- Collègue en difficulté

**S(w)AY it 5342 ! - n°26 - 19 février 2020**

- Réseau Wifi pour les 5 sites de la zone
- Badging et interconnection des impressions
- La zone s'électrise
- Présentation de la cellule Formation
- Diversité : Sexisme, omniprésence invisible ?
- Rappel - Best Practice : capture d'une empreinte roulée.
- GOOD TO KNOW

**S(w)AY it 5342 ! - n°25 - 12 février 2020**

- Des félicitations, de remerciements ? Certainement, mais ailleurs... sur Yammer !
- DEBZA Yasmina, le parcours d'une femme atypique
- Fini le dépannage, laissons place au remorquage !
- Nouveau Firewall pour plus de sécurité
- Consultation sans raison de la BNG... tolérance zéro
- GOOD TO KNOW

**S(w)AY it 5342 ! - n°24 - 27 janvier 2020**

- Projet HERMES - projet pilote cherche pilote !
- Briefing "tous ensemble"
- 45 nouveaux sièges ergonomiques
- Les Bodycams arrivent bientôt !
- Crisis Support Team (CST)
- Rencontre avec le Chef de Corps
- Brunch de fin d'année : VOTRE OPINION COMPTE !
- Un moment pour un compliment

**S(w)AY it 5342 – n°23 - 10 janvier 2020**

- 2020 : Un nouvel élan !
- Brunch entre collègues
- Plus jamais à court de batterie...
- Une pensée pour les autres
- Un moment pour un compliment

**S(w)AY it 5342 – n°22 - 23 décembre 2019**

- Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !
- Faux facteurs, vrais victimes...!
- Et ils se saignent pour la bonne cause
- Cybercriminalité
- Good to Know

**S(w)AY it 5342 – n°21 - 12 décembre 2019**

- Opérations SIRS et Horeca
- Patrouilles de fin d'année

- DPU Team 8, mieux vaut tard que jamais
- SCAR 300, à armes égales
- Saint-Nicolas et tralala
- Good to know
- Brunch de Nouvel An
- Réveillon sous surveillance
- Plan zonal de sécurité

**S(w)AY it 5342 ! - n°20 - 29 novembre 2019**

- Vivre plus longtemps ? #DONDESANG#
- IRSA , quand les yeux et les oreilles ne privent pas la bouche de sourire !
- Place aux enfants
- Stage au parquet
- CMV sensibilisation vélo
- Campagne pour la sécurité routière
- Good to know
- Après la pluie ... l'armoire de séchage
- Un moment pour un compliment
- Nouvelle collègue
- Un de plus

**S(w)AY it 5342 ! - n°19 - 14 novembre 2019**

- Formation « Front Office Criminalité Informatique »
- Retour vers le... ZONENews !
- Formation TECC
- Procédure en cas de morsure de chien
- BRI - Nouveau, digital et accessible en ligne
- Briefcam
- Une bonne collaboration peut sauver des vies
- Incident à Kerkrade
- Rapport annuel 2018

**S(W)ay it 5342 ! - n° 18 - 15 octobre 2019**

- Retour à l'école - Formation INPP
- La police soigne sa forêt
- Good to know
- Lutte contre le vol de vélos
- Nouvel outil HRMob : Postulez en un seul clic
- Formation Hycap
- Un de plus

**S(W)ay it 5342 ! - n° 17 - 24 septembre 2019**

- Kick-Off A la recherche d'un nouveau commissariat pour Uccle
- Sondage " Coffee with a Cop "
- Fix my street - signaler les vélos abandonnés

- Focus sur FOCUS@GPI
- Nouveaux gilets pare-balles et pare-couteaux pour nos motards
- RAGO in motion
- Opération "Cartable"
- Nouveaux collègues

#### **S(W)ay it 5342 ! - n° 16 - 6 septembre 2019**

- Vieux uniformes... à DMM plutôt qu'au marché !
- Nouvelle procédure pour les perceptions immédiates (P.I.)
- Home invasions - Félicitations
- Sur le toit de Marlow – Solarclick
- Le stationnement à Uccle désormais moins cher
- RTL - Au commissariat
- Hommage à nos deux collègues

#### **S(w)AY it 5342 ! - n°15 - 18 juillet 2019**

- Tour de France 2019 : notre zone s'implique... ça bouge dans notre zone : mutations internes
- 112 : une app qui peut sauver des vies
- Du coaching pour les concours de promotion sociale
- Comment récupérer rapidement le prix d'un vélo électrique ?
- Un moment pour un compliment
- Communication de service

#### **S(w)AY it 5342 ! - n°14 - Spécial Teambuilding - 18 juillet 2019**

- L'édition 2019 du Teambuilding de la ZP5342.
- Hop on, Hop off !
- Planète Chocolat
- Atomium
- Mini-Europe
- Le Teambuilding 2019 en images

#### **S(W)ay it 5342 ! - n° 13 - 27 mai 2019**

- Trotinettes électriques : quelles sont les règles ?
- Des nouvelles des cours de Néerlandais
- Poldoc : Kesako ?
- Votre opinion compte : formations à la circulation
- Un moment pour un compliment
- ZP 5342 en images
- Communication de service

#### **S(W)ay it 5342 ! - n° 12 - 12 avril 2019**

- Brigade cycliste
- Orchestra : fixer un rendez-vous avec nos services online
- Apprendre à connaître I+ Belgium
- ZPZ 5342 : mobilité et écologie vont de pair

- Communication de service
- Joyeuses Pâques

#### **S(W)ay it 5342 ! - n° 11 - 5 avril 2019**

- Nos actions contre l'utilisation abusive des cartes de stationnement pour personnes handicapées attirent l'attention de Bruxelles-Mobilité
- La ZP 5342 déclare la guerre aux vols de vélos
- Focus sur Focus : une primeur pour la ZP 5342
- Youth for climate : aussi à Uccle
- Cherchez votre collègue : mutations internes
- Retour en forme en 2019
- Petit chien perdu, cherchez-le avec nous ! Conseils pratiques

#### **S(W)ay it 5342 ! - n° 10 - 13 mars 2019**

- Digital coach : ça me concerne aussi ?
- Nouveau gilet pare-balles : VOTRE OPINION COMPTE !
- Un bel exemple de collaboration
- Dégustation de crêpes avec United 5342
- Nos amphibiens apprécient aussi la sécurité routière
- Un moment pour un compliment
- A l'Agenda

#### **S(W)ay it 5342 ! - n° 9 - 15 février 2019**

- Stress au travail ? Demandez de l'aide !
- I + Belgium. Say what ?!
- La ZP 5342 passe à la TV
- Franchir la barrière de la langue
- Accompagnement collectif pour arrêter de fumer
- Des nouvelles de KIK
- Décès d'un collègue : appel à la solidarité
- Nouvelles cartes de légitimation
- Un moment pour un compliment
- A l'agenda

#### **S(w)ay it 5342 ! - n° 8 – Édition spéciale réception de Nouvel An - 1er février 2019**

- Val Duchesse : un lieu d'exception
- 29 prestations de serment
- Speeches !
- Cadeau de Nouvel An
- Le saviez-vous ?
- Pour ceux qui n'étaient pas présents

#### **S(w)AY it 5342 ! - N°7 - 28 janvier 2019**

- Réception de Nouvel An : bonne année 2019 !
- Graffiti : parfois de l'art, souvent du vandalisme

- Cobra : un explosif à l'apparence d'un feu d'artifice
- Nouveaux mentors
- Un moment pour un compliment : Sylvie "du mess"
- A salad a day...
- Hommage à un ancien collègue : Willy Mortier
- A l'agenda

#### **S(w)AY it 5342 ! - N° 6 - 20 décembre 2018**

- Don de sang : collecte généreuse
- Petite attention pour les collègues de service pendant les fêtes
- Le service aide aux victimes attend votre aide
- Les feux d'artifices sous contrôle
- Nos meilleurs voeux
- N'oubliez pas de transmettre vos voeux

#### **S(W)ay it 5342 ! - n° 5 - 20 décembre 2018**

- Carte de stationnement pour personnes handicapées : contrôles renforcés
- Islp Mobile : votre opinion compte !
- En vadrouille avec votre team
- Un moment pour un compliment : HYCAP
- DeepL : simplifie votre travail de traduction
- De l'eau pure pour une planète plus propre
- A l'agenda

#### **S(W)ay it 5342 ! - n° 4 - 12 décembre 2018**

- Pour Césario
- ANPR : comment ça marche ?
- News de DAP-it
- Pitip : découverte de nouveaux espaces
- Harcèlement au travail : NON !
- Un de plus
- Hommage à un ancien collègue
- A l'agenda

#### **S(W)ay it 5342 ! - n° 3 - 20 novembre 2018**

- Gravure de vélos à Tritomas : un succès !
- Dans les coulisses de United 5342
- Mentors en devenir
- Cours de Néerlandais
- Protégez-vous contre les plaintes (injustifiées)
- Bourse des métiers de la sécurité : notre zone y participe
- Coin des cadeaux !
- A l'agenda

#### **S(W)ay it 5342 ! - n° 2 - 31 octobre 2018**

- La police de Bruxelles dans les airs : DRONES
- Workshop résilience
- Sondage : S(w)AY it ! ça vous plaît ?
- Plus de sévérité pour les véhicules non correctement immatriculés
- Interventions chez des seniors à Auderghem.
- Un de plus
- Gagné !
- A vos agendas

#### **S(w)ay it 5342 ! - n° 1 - 4 octobre 2018**

- Goodbye ZONEnews - Hello S(w)AY it 5342 !
- Félicitations à nos collègues
- Un jour pour Césarino
- Un de plus !
- Dojo Tritomas
- A l'agenda

#### **ZONEnews 67 - 25 septembre 2018**

- Editorial
- Identité visuelle des mails
- Solidarité - Césarino
- Judiciaire - Caméras ANPR
- In memoriam Bruno Huens
- Casque de vélo
- Nouveau site – violence
- We want you !
- Juge de paix
- INP Stockmans à DAFA
- Intégrité
- Au revoir
- Remerciements
- Teambuilding
- Rapport annuel 2017

#### **ZONEnews 66 - 18 mai 2018**

- Editorial
- Planification d'urgence - formation
- SAVP – formation
- Nouveau médecin du travail
- Intégrité - zone bleue
- Recrutement Boomerang
- Météo de la criminalité
- TelZone - nouvel update
- Au revoir - fin de l'ère du fax
- Planton - nouvelle procédure

- Loi sur les armes
- ISLP-Crossborder
- Remerciements
- Mobilité
- Sondage

#### **ZONEnews 65 - 1er mars 2018**

- Éditorial - Discours de Nouvel An
- Séminaire stratégique
- Tritomas - fin des travaux
- Tritomas - merci aux collaborateurs
- Petites annonces

#### **ZONEnews 64 - 21 décembre 2017**

- Editorial
- Bon à savoir
- MFO2
- Radar NK7
- Collaborateurs du mois
- United 5342 - Saint-Nicolas
- Don de sang
- Nouvelles technologies
- Collaborateurs du mois
- Météo de la criminalité
- Nouvel An

#### **ZONEnews 63 - 9 août 2017**

- Armement des agents de police
- Nouvelles technologies
- BPS - Bruxelles Prévention & Sécurité
- Collaborateurs du mois
- Teambuilding
- ISLP Mobile
- Commissariat Marlow
- Nouveaux véhicules
- IT - police.belgium.eu
- Pointeuse à badge
- Myriade
- In memoriam
- Livescan
- Visite présidentielle
- OneNet
- Météo de la criminalité

#### **ZONEnews Flash n° 6 - 24 janvier 2017**

- Allocution de Nouvel An 2017

#### **ZONEnews n° 62 - 22 décembre 2016**

- Armement des agents de police
- Nouveaux véhicules
- Citation police
- Application NCT
- Radicalisme
- Commissariat Marlow
- 21 juillet 2016 - Défilé
- Collaborateur du mois
- SIPPT - Analyse de risques
- Don de sang
- Agenda - Réception de Nouvel An
- Exercice PCUI
- Météo de la criminalité
- Extrait du Energuides.be de Sibelga

#### **ZONEnews n° 60 - 5 avril 2016**

- Editorial
- Décès Pierre Leclercq
- A vos plumes
- Quoi de neuf ?
- FACEBOOK
- Deux nouvelles recrues
- GES : Gestion d'enquêtes
- United 5342 – Teambuilding
- CAV - Nouveau véhicule
- Collaborateur du mois
- Visite d'une délégation tunisienne
- Météo de la criminalité

#### **ZONEnews flash n° 5 - 3 février 2016**

- 2016 - Allocution de Nouvel-An

### **9.3. Note sur l'organisation de la zone de police (version IV)**

---

### **9.4. Nouveau PZS**

---

### **Rédaction**

Michel DERAEMAERKER

Attilio SOMMA

Jérôme BERTIN

Alexandra GIOSCOU

### **Mise en page et design**

Alexandra GIOSCOU

**Merci aux nombreux collaborateurs de la zone de police qui ont participé à l'élaboration de ce rapport.**

---

### **Editeur responsable**

**Premier Commissaire Divisionnaire, Chef de corps,  
Michel DERAEMAERKER**

**Square Georges Marlow, 3  
1180 Uccle**

**ZPZ.5342@police.belgium.eu**

**Ce document est disponible sur  
[www.police.be/5342](http://www.police.be/5342)**